

n° 274
septembre-
octobre
1998

**recto
VERSO**

PORTRAIT

Paul Lévesque

**Un médecin
excédé**

DOSSIER

**EMPLOYÉS
À LOUER**

**PLACEMENT
TEMPORAIRE**


**Une mine d'or
explosive**

Les Forums de la CEQ sur Internet !

Pour s'informer, échanger,
pour débattre des grands
enjeux qui influencent
notre société,
pour soulever des problèmes
ou chercher conseil,
pour faire circuler l'énorme
expertise que l'on retrouve
dans nos établissements et
dans la communauté, une
adresse :

<http://ceq.qc.ca/forums/forums.htm>

À vous la parole !

 Gouvernement du Québec
Ministère de la Culture
et des Communications

 CEQ



forums

54 SADC travaillent au développement des collectivités du Québec

En une seule année :

2 000 projets de financement

1 334 projets locaux

Pour connaître le numéro de votre SADC locale :

Réseau des SADC du Québec

Tél : (418) 658-5760 ■ Courriel : sadc@ciril.qc.ca ■ Site Web : www.reseau-sadc.qc.ca

 Le gouvernement du Canada, partenaire des SADC

 SADC
Société d'aide
au développement
des collectivités

RECTO VERSO est un magazine socio-politique indépendant pan-québécois d'intérêt général, un magazine alternatif d'information, de réflexion et d'enquête qui traite des conditions de vie et de travail, des luttes, de la culture et des aspirations du monde populaire. Publiée depuis 1951, la publication a évolué au fil des ans pour devenir un magazine indépendant, qui s'inspire des différents courants émancipateurs. Les articles publiés dans **RECTO VERSO** n'engagent que leur-s auteur-e-s.

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

MICHEL BUSSIÈRE, GUY BIRON, MARIANIK GAGNON, GINETTE GAUDREAU, FRANÇOISE GUAY, CLOTILDE LEMAY, LINA TRUDEL.

COMITÉ DE LECTURE: LOUIS BONNEVILLE, LOUIS BRILLANT, ANNE-MARIE BRUNELLE, JACQUES COLLIN, GUILLAUME DOSTALER, LUDOVIC HIRTZMANN, NATHALIE LABONTÉ, JEAN-SÉBASTIEN MARSAN, NATHALIE PAQUIN, JULIE PERREAULT.

RÉDACTEURS EN CHEF:

JEAN ROBITAILLE ET RICHARD BOUSQUET.

COORDINATION ET DÉVELOPPEMENT:

JEAN ROBITAILLE.

DIRECTION ARTISTIQUE ET DE LA PRODUCTION, SECRÉTARIAT DE RÉDACTION: RICHARD BOUSQUET.

RECHERCHE ET RÉDACTION:

ANNE-MARIE BRUNELLE ET NATHALIE LABONTÉ.

MISE EN MARCHÉ: ANNE-MARIE BRUNELLE.

PROMOTION ET DISTRIBUTION: NATHALIE LABONTÉ.

GESTION DES ABONNEMENTS ET DE LA DISTRIBUTION, COMPTABILITÉ ET TRAITEMENT DE TEXTES:

GINETTE GAUDREAU.

REPRÉSENTATION PUBLICITAIRE: RENÉ HARVEY,

(514) 523-5998, POSTE 22,

ET RÉSEAU PLACEMENT MÉDIA, (514) 722-0785.

ÉDITION: REVUE VIE OUVRIÈRE INC.

MISE EN PAGES ET GRAPHISME:

COMPOSITION FLEUR DE LYSÉE.

CORRECTION: RAYMOND LANGEVIN.

IMPRESSION: IMPRIMERIES TRANSCONTINENTAL

FRÉQUENCE DE PARUTION: 6 NUMÉROS PAR AN.

COUVERTURE: PHOTO: ZIBA KAZEMI;

MÉDAILLON: PHOTO: GUNTHER GAMPER.

TARIFS D'ABONNEMENT: INDIVIDU OU GROUPE

POPULAIRE: 20\$/AN OU 32\$/2ANS.

INSTITUTIONNEL: 25\$/AN. SOUTIEN: 32\$/AN.

ÉTUDIANT OU SANS EMPLOI: 15\$/AN.

À L'ÉTRANGER (PAR AVION),

INDIVIDUEL: 30\$/AN. INSTITUTIONNEL: 40\$/AN.

UN NUMÉRO SEULEMENT: 4,00\$ TTC.

TIRAGE DE 100 000 COPIES: 80 000 EN DISTRIBUTION

PORTE À PORTE, 19 000 EN POINTS DE DÉPÔT,

1000 EN ABONNEMENTS, À TRAVERS LE QUÉBEC.

LA DISTRIBUTION DE **RECTO VERSO** EST CERTIFIÉE PAR L'AGENCE DE VÉRIFICATION DE LA

DISTRIBUTION PAR ASSERMENTATION (AVDA).

RECTO VERSO EST MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES PÉRIODIQUES CULTURELS

QUÉBÉCOIS, ET DE L'ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC. SES

ARTICLES SONT INDEXÉS DANS LE RÉPERTOIRE ANALYTIQUE DE PRESSE **REPÈRE**. DÉPÔT LÉGAL À

OTTAWA ET À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC. ISSN 1484-6586. ENVOI DE PUBLICATION, ENREGISTREMENT N° 1325639.

PARUTION: N° 274, 1^{ER} SEPTEMBRE 1998.

RECTO VERSO

1215, RUE VISITATION, BUREAU 101, MONTRÉAL

(QUÉBEC) H2L 3B5

TÉLÉPHONE: (514) 523-5998,

TÉLÉCOPIEUR: (514) 523-5812

ADRESSE ÉLECTRONIQUE: VO@MLINK.NET



Numéro 274

septembre-octobre 1998

PAGE 8

Portrait



PHOTO: ZIBA KAZEMI

Paul Lévesque Un médecin excédé

Le Dr Paul Lévesque a parlé devant 800 personnes à la Commission politique du Parti libéral du Québec, tenue en juin dernier. L'événement a incité certains chroniqueurs-es à écrire que le PLQ venait de dépasser le Parti québécois sur sa gauche. L'urgentologue à l'hôpital Maisonnette-Rosemont porte un sévère diagnostic sur le virage ambulatoire pratiqué ici. La privatisation l'inquiète et il se méfie des dogmes.

PAGE 26

Dossier



PHOTO: GUNTHER GAMPER

Placement temporaire Une mine d'or explosive

Vous êtes à court d'argent, vous voulez travailler sur-le-champ. Il se peut qu'en vous adressant à une agence privée de placement on vous engage la journée même! Stimulées par l'insatiable appétit de flexibilité de main-d'oeuvre des entreprises, ces agences poussent comme des champignons. On en dénombre pas moins de 300, à Montréal seulement. La plupart sont nées au cours des trois dernières années. Mais si l'une d'elle vous place en emploi, qui sera votre véritable employeur?

Éditorial

Où s'en va le logement social? 4
Billet: De l'autre côté de la cour 13

Carrefour de savoirs

Cinéma politique québécois: Au delà des frontières 16
Le bouquineur: Des chansons et des hommes politiques 18

Kébékoscope

Fermont nos gueules 22

Chronique insolente

Les véritables décrocheurs 25

On apprend 83% par la vue

Le Louvre sous emprise syndicale 33

Carrefour de pouvoirs

Les élections municipales montréalaises:
«S'il-te-plait, dessine-moi un parti...» 38
Portraits des quatre candidats à la mairie 42
Sud-Liban: Quand la torture n'a plus de fin 46
L'équité salariale: Absence de moyens ou de volonté? 48

Courtes et sucrées 50



Richard Bousquet

Où s'en va le logement social?

Après moult péripéties, Logemen'Occupe, un groupe de citoyens de Hull a réussi à faire financer par le programme AccèsLogis de la Société d'habitation du Québec (SHQ) le projet d'habitation sociale Mon Chez-Nous pour loger 17 itinérants, toxicomanes, sidéens et autres personnes éprouvant des besoins spéciaux. Subissant le phénomène du "pas dans ma cour", ils ont changé trois fois de site. Ils ont été obligés de se battre sur la place publique et d'organiser une loterie populaire avant que la municipalité endosse le projet. Pendant ce temps, une fondation parrainée par la Régie régionale de la Santé et des Services sociaux en Outaouais avait peu de difficultés à faire financer et accepter un projet de 42 unités pour personnes handicapées. Aucun projet de coopérative d'habitation en Outaouais n'a encore été présenté.

Cet exemple est éloquent pour illustrer qu'à l'heure actuelle le programme AccèsLogis sert davantage et plus facilement les intérêts de la désinstitutionnalisation des services de santé – en faisant payer par l'habitation le trois quart des frais de relocalisation des personnes institutionnalisées – que les projets issus véritablement des populations visées, et encore plus difficilement ceux visant les personnes les plus marginalisées qui ne sont pas prises en charge par le milieu de la santé.

En date de juin dernier, 14 projets étaient jugés admissibles au programme, permettant la création de 211 unités dont la répartition dans les trois volets est totalement à l'opposé des attentes des membres du Fonds québécois d'ha-

bitation communautaire (voir encadré). Les régies régionales de la santé et des services sociaux sont indirectement – par le biais de fondations ou d'organismes communautaires qu'elles parrainent – liées à la majorité des projets admissibles dans le volet III. Ce résultat décevant ou cette déviation des objectifs était prévisible dès le lancement du programme et nécessite aujourd'hui un débat public.

DES VILLES RÉCALCITRANTES

D'abord, pour chaque dollar investi par le Fonds, le milieu local (généralement la municipalité), doit rajouter 0,33\$. Les villes ne sont toutefois pas tenues de participer au programme, obligeant parfois les promoteurs à trouver ailleurs la part du financement local. À l'exception de quelques villes centres, elles sont généralement plus enclines à profiter du Programme de revitalisation des vieux quartiers pour développer des condos pour gens aisés qu'à investir dans le développement de coopératives ou d'organismes sans but lucratif (OSBL) d'habitation pour des populations à plus faible revenu. La participation à ces deux programmes pourrait être liée ou le gouvernement pourrait obliger les villes à participer financièrement, suggère pertinemment François Saillant, du FRAPRU.

Quant aux villes centres, elles abordent le problème des personnes avec des besoins particuliers (volet III) comme étant un problème régional, d'où une réticence à assumer les frais sans une participation financière des banlieues... participation plutôt imprévisible. C'est le cas de la ville de Montréal.

DU LOGEMENT TEMPORAIRE INACCEPTABLE

De plus, le programme a été ouvert (dans le volet III seulement) à du logement temporaire où le locateur peut de lui-même mettre fin à l'utilisation du logement par l'usager. Cette avenue va à l'encontre du fait que le logement social a toujours res-

pecté les lois québécoises sur le logement, le pouvoir du citoyen sur son bail, le droit de disposer de son logement, dans la mesure où il prend ses responsabilités et paie son loyer. Cette ouverture, faite sur mesure pour le secteur de la santé – lui permettant de placer des clients-bénéficiaires tout en conservant un pouvoir sur leurs conditions – pave la voie à deux conséquences inacceptables. Elle crée des citoyens québécois de seconde zone, n'ayant pas accès aux mêmes droits que les autres, et oblige les personnes les plus marginalisées de notre société, vivant souvent dans la rue ou dans un taudis, à passer ou repasser par le système institutionnel de la santé pour avoir accès à un logement décent, avec les coûts que ça implique.

Il pourrait en être autrement. La Fédération des OSBL d'habitation de Montréal a fait la preuve depuis plus de dix ans qu'il est possible de réinsérer dans la société un itinérant, un toxicomane, un ex-détenu, un sidéen ou une femme violentée en lui offrant un logement sécuritaire et permanent accompagné de services de soutien minimaux sur place à un coût moindre qu'en hébergement supervisé par une composante du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

Certes, des personnes encore en institution pourraient être mieux desservies et plus autonomes dans différents types d'hébergement externes. Toutefois le MSSS doit prendre ses responsabilités et ne pas faire financer cette avenue, toute légitime soit-elle, au détriment du développement du véritable logement social qui implique une prise en charge du citoyen de ses propres conditions de vie et de tous ces droits de locataire dans un OSBL ou de membre d'une coopérative.

UNE DÉRIVE EXPLICABLE

Le conseil d'administration du Fonds septembre-octobre 1998

québécois d'habitation communautaire est composé majoritairement de représentants du milieu communautaire. Que s'est-il donc passé pour qu'il dérive ainsi de ses objectifs? Certes, le ministre voulait des résultats à court terme et les pressions étaient grandes pour que le programme démarre rapidement, même de façon inadéquate. De plus, certaines conditions du programme ont été déterminées explicitement pour répondre aux demandes du MSSS, dont celles du logement temporaire. →

Le logement social et son outil de développement

Lorsqu'on parle de logement social, les gens voient généralement des HLM gérées par la municipalité. Le développement de ce type d'habitation est gelé depuis 1995. Le logement social c'est aussi près de 22 000 unités de logement en coopératives et 24 000 gérées par des organismes sans but lucratif (OSBL) d'habitation au Québec. Des gens de la communauté se regroupent pour bâtir un projet et participent par la suite à la gestion de l'immeuble. Les coopératives s'adressent à des gens à faible et à moyen revenu ayant les capacités de participer aux réunions de gestion. Dans le cas des OSBL, les gestionnaires initiateurs du projet n'habitent pas l'immeuble, destiné à loger des personnes à faible revenu éprouvant généralement des problèmes de santé physique ou mentale et pouvant nécessiter un léger encadrement. L'État demeure propriétaire des immeubles dans tous les cas.

Créé en août 1997 par la SHQ dans la foulée des suites au Sommet sur l'économie et l'emploi, le programme AccèsLogis et son gestionnaire, le Fonds québécois d'habitation communautaire, venaient répondre au désengagement total du fédéral depuis 1994 et du provincial depuis 1995 dans le développement du logement social. Composé de trois volets pour répondre aux besoins des familles ou personnes à faible revenu (volet I), des personnes âgées en légère perte d'autonomie (volet II) et des clientèles avec besoins particuliers – itinérance, problème de santé, etc. – (volet III), le programme dispose d'un budget de 43 millions\$ par année sur cinq ans permettant la création de 1325 unités de logement annuellement.

Un certain pourcentage des ménages ont accès au supplément au loyer (voir tableau). Ce supplément versé par la municipalité (10% des coûts) et la SHQ permet aux ménages de consacrer 25% de leur revenu à leur loyer. Il n'est toutefois garanti que pour les cinq prochaines années. L'avenir est incertain.

Programmation 1997 AccèsLogis

	Volet I	Volet II	Volet III	Total
Répartition des unités de logement projetées ¹	870	365	90	1325
Répartition des unités réservées au 22 juin	57	20	134	211
% des unités avec Supplément au loyer	40%	40%	100%	

¹ À la fin de chaque année, le Fonds pourra procéder à une réallocation entre les régions et entre les volets, des budgets non utilisés.

En escamotant ce débat essentiel, ils ouvrent la porte à des projets qui galvaudent les principes fondamentaux du logement social.

Plus de 500 000 ménages québécois déboursent actuellement plus de 30% de leurs revenus pour se loger. Le nombre d'unités visé par le programme est donc très nettement insuffisant. Pour certaines personnes démunies le problème n'est que financier. Pour d'autres ce problème est doublé d'un facteur d'exclusion de la société. La répartition entre les volets I et III, deux types de logement pour répondre à des populations aux besoins distincts, n'a pas été faite selon des critères objectifs basés sur une analyse rigoureuse des besoins spécifiques de la population mais plutôt en fonction de l'inquiétude et des intérêts de certains organismes membres du Fonds. Une citation de Jean-Pierre Wilsey, coordonnateur du POPIR de St-Henri, à Montréal, tirée d'une récente publication du FRAPRU éclaire cette position: *"Dans un contexte de rareté, une bonne partie des logements existants et des nouveaux logements pourraient être accaparés par des clientèles ayant besoin de soutien particulier."*

LE DÉBAT DOIT SORTIR DES SENTIERS BATTUS

La réalité, c'est qu'il est à peu près impossible pour une coopérative d'intégrer un itinérant ou un toxicomane dans son

membership, ce qui en pratique ferme les portes du volet I aux personnes les plus marginalisées. Ce constat n'empêche pas Marie-Josée Corriveau, présidente du FRAPRU de déclarer: *"Il est hors de question de se mettre à choisir les pauvres, de catégoriser entre pauvres "ordinaires" et pauvres ayant des besoins de soutien."*

Au lieu de prendre le temps de bien définir les conditions acceptables des projets du volet réservé aux personnes les plus marginalisées, certains ont tenté et tentent encore de le minimiser. En escamotant ce débat essentiel, ils ouvrent la porte à des projets qui galvaudent les principes fondamentaux du logement social. Et en proposant de préserver la répartition actuelle entre les volets du programme pour une autre année, le dernier congrès du FRAPRU réduit fortement l'apport du programme AccèsLogis comme solution à certains problèmes, tel l'itinérance.

Entre-temps le milieu du logement social est insatisfait et inquiet, celui de l'itinérance cherche des solutions à l'extérieur du Fonds, le milieu syndical commence à se questionner et le MSSS se sent fort aise. Il est temps que la SHQ fasse un examen de conscience, que le débat s'ouvre sur la place publique et sorte des sentiers battus. Hors desquels il ne semble pas toujours y avoir de salut.



Les Carrefour jeunesse-emploi de l'Île de Montréal

Pour les 16-35 ans - Services d'aide gratuits

Recherche d'emploi - Retour aux études - Démarrage d'entreprise

- | | | | |
|--|------------|------------------------------|------------|
| • Ahuntsic/Bordeaux/Cartierville | ☎ 383-1136 | • Hochelaga-Maisonneuve | ☎ 523-2400 |
| • Anjou/Saint-Justin | ☎ 353-5400 | • Marquette | ☎ 634-0450 |
| • Bourassa et Sauvé | ☎ 327-5555 | • Ouest de l'Île de Montréal | ☎ 633-9663 |
| • Centre-Sud/Plateau Mont-Royal/Mile-End | ☎ 528-6838 | • Rosemont/Petite-Patrie | ☎ 279-8725 |
| • Côte-des-Neiges | ☎ 342-5678 | • Verdun | ☎ 767-9971 |



Précisions sur les NTR

J'ai lu avec intérêt l'article d'Isabelle Rivest intitulé *Prévention ou nouvelles technologies de reproduction?*, paru dans le numéro de mai-juin 1998 de *Recto Verso*. J'ai accordé une entrevue à Mme Rivest pour cet article et je suis déçue que le résultat ne tienne qu'en une page, car un texte final si court ne permet pas d'exprimer les nuances essentielles au sujet. Je me permets donc de vous écrire aujourd'hui afin de tenter de pallier à cette lacune.

Au dernier paragraphe, on me cite: "Le gouvernement subventionne à grands frais les nouvelles technologies de reproduction (NTR), mais ne s'occupe pas de prévention. Ce serait pourtant beaucoup moins coûteux"; je ne crois pas avoir dit cela tel quel; le gouvernement subventionne des recherches sur la reproduction et sur les nouvelles technologies de reproduction; il permet aussi l'existence de cliniques de fertilité, sans toutefois en encadrer les pratiques. Je crois qu'il serait plus avantageux pour les hommes et les femmes de mieux connaître les multiples causes de l'infertilité, afin de savoir comment agir avant de se retrouver devant l'ultime solution des technologies de la reproduction. Les seules campagnes de prévention que l'on connaît du côté gouvernemental ce sont les campagnes de promotion du condom contre les maladies transmises sexuellement, celles-ci pouvant être une cause d'infertilité. Cependant, en même temps, le gouvernement élimine le peu d'information sexuelle qui existait dans les écoles (programme de formation personnelle et sociale) et diminue le nombre d'infirmières scolaires.

L'infertilité en milieu de travail constitue une question de santé publique et devrait être traitée comme telle. La FQPN est d'avis qu'il faudrait augmenter les fonds de recherche de ce côté afin d'améliorer les connaissances et la compréhension de l'effet des divers facteurs susceptibles d'affec-

ter la fertilité au travail. Cependant, les connaissances déjà existantes sont suffisantes pour être l'objet de campagnes d'information auprès des travailleuses et travailleurs concernés et auprès de la population.

En terminant, je veux attirer votre attention sur un détail qui a son importance; vers la fin du premier paragraphe de l'article, il est écrit: "... plus du tiers d'entre eux ne sont pas stériles et pourront féconder sans passer par une intervention chirurgicale." Il serait plus précis de dire: sans passer par une série d'étapes qui peuvent aller de la prise d'hormones —avec les effets secondaires peu connus ou moins connus que cela suppose— à l'intervention chirurgicale pour le prélèvement d'un nombre élevé d'ovules.

France Tardif
coordonnatrice à l'information, FQPN

En réponse à l'appel à la Reine

La réaction bête et méchante (de la chronique Courtes et sucrées de juillet-août) face à la demande de rencontre de l'OPDS avec le lieutenant-gouverneur Lise Thibault nous étonne au plus haut point. Les personnes assistées sociales ont bien compris, lors de l'occupation du bureau de comté de Louise Harel, que cette demande servait à dénoncer la ministre de l'Emploi et de la Solidarité, ainsi que le PQ et à les insulter. Oui le monde a bien changé, quand on protège un Parti indépendantiste sans se soucier du pays à bâtir; quand on devient partenaire de celui qui affame, quand on se concerte au lieu de se battre pour les droits sociaux. L'OPDS n'a jamais baissé les bras dans sa lutte pour la justice.

Lucie Bastien
pour l'OPDS-Région de Montréal

PAUL LÉVESQUE

Un médecin excédé

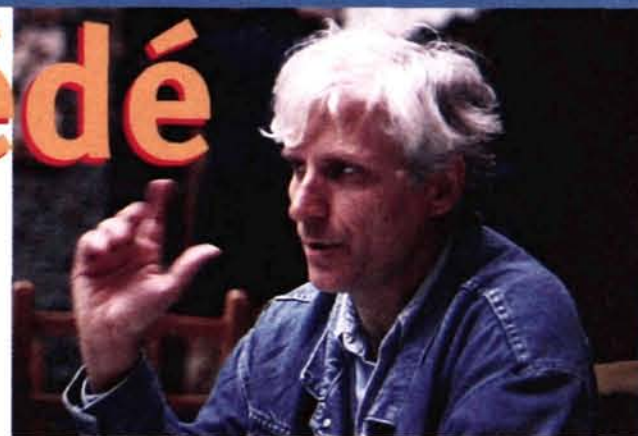
«Je ne me présente pas à vous à titre de technocrate, je n'ai présidé aucun organisme; je me présente à vous à titre de médecin ordinaire, mais d'un poste d'observation privilégié, celui d'urgentologue à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont.»

Le Dr Paul Lévesque parle devant 800 personnes à la Commission politique du Parti libéral du Québec, tenue en juin dernier. L'événement a incité certains chroniqueurs-es à écrire que le PLQ venait de dépasser le Parti québécois sur sa gauche. Le médecin porte un sévère diagnostic sur le virage ambulatoire pratiqué ici. Flanqué de Claude Castonguay, père de l'assurance-maladie, recyclé dans le milieu financier, le conférencier s'adresse directement à son auditoire, sans texte écrit.

Sa crinière blanche rappelle la neige de campagne où il est né en juin 1948: Saint-Félicien, au Lac-Saint-Jean. Un demi-siècle plus tard, le décès de Jeannine Lacombe aux petites heures du matin, le 1er février dernier, le ramène à l'avant-scène.

André Giroux

Photos: Ziba Kazemi



La dame est morte à l'urgence alors qu'elle attendait des soins depuis quatre heures. Paul Lévesque était le seul médecin de garde; il y avait 60 personnes sur les civières de l'urgence, près du double de la capacité maximale. *La Presse* titrera le lendemain: Grave bavure médicale à Maisonneuve-Rosemont.

Rosemont, observe le Dr Lévesque. Le problème n'est pas tant le nombre de médecins de garde la nuit que le nombre de préposés et d'infirmières. Le médecin ne peut établir le nombre adéquat, mais on peut s'attendre à ce que le coroner propose des normes.

SOVIÉTISATION ET PRIVATISATION

Le Dr Lévesque dénonce la soviétisation, dont l'un des symboles reste la file d'attente. «Cette notion réfère généralement à l'omniprésence de l'État, aux contrôles bureaucratiques et au baïllonnement de la liberté de parole. Le paradoxe, c'est que cette situation est due au désengagement de l'État, non à son omniprésence.»

Les coupures provoquant l'insuffisance de ressources, l'État multiplie les contrôles. «Le Groupe tactique d'intervention provient de l'ancien ministre libéral Marc-Yvan Côté, rappelle le Dr Lévesque. Il impose des mesures coercitives lorsque les patients demeurent trop longtemps dans les salles d'urgence. Si les correctifs ne sont pas apportés, les budgets sont

Paul Lévesque flanqué de Claude Castonguay, père de l'assurance-maladie.

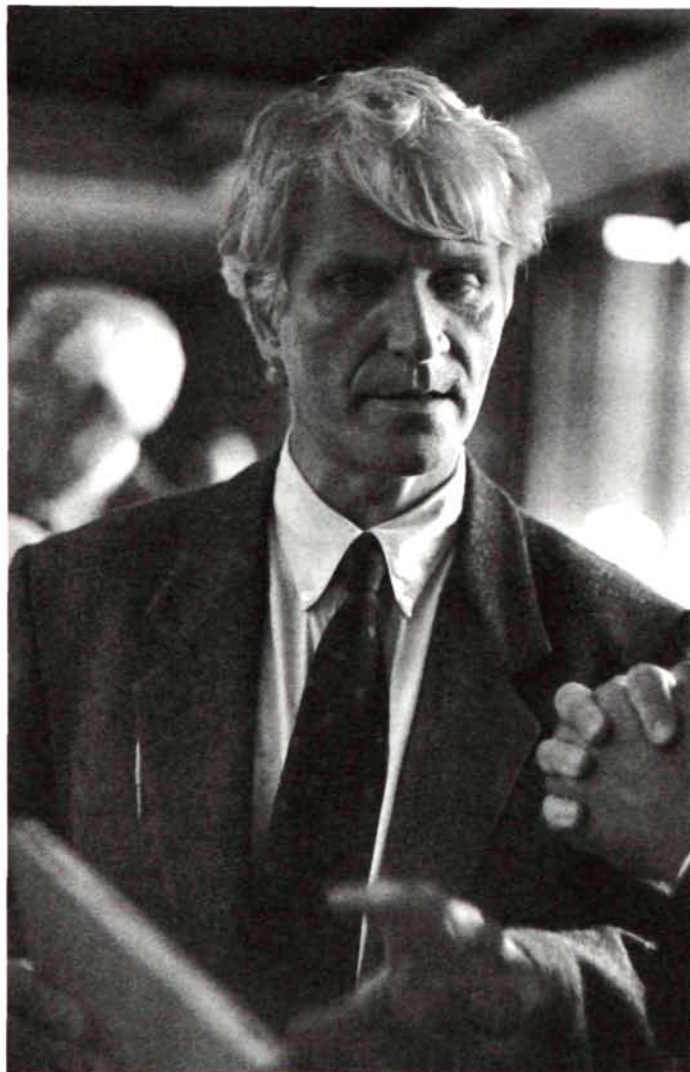


«Je me suis senti pointé du doigt, relate le médecin. J'ai décidé d'intervenir sur la place publique en affirmant que c'est un miracle si de tels accidents ne sont pas plus fréquents. La nuit, trois infirmières peuvent avoir la responsabilité de 30 patients dès leur arrivée, explique l'urgentologue. Le nombre de médecins passe de quatre à un. C'est épeurant; on se retrouve seuls dans la fosse aux lions et notre job, c'est qu'il n'y ait pas d'accident. Plus il y a de monde à l'urgence, plus les priorités sont restrictives, plus on s'occupera des gens qui sont très malades. On portera moins d'attention aux personnes stables.»

La direction de l'hôpital a déclaré que la cause du décès ne peut être l'engorgement de l'urgence: le surplus est un phénomène fréquent! Selon les experts entendus à l'enquête du coroner, qui publiera son rapport en octobre, la cause du décès est incertaine, mais l'arythmie semble avoir emporté madame Lacombe. «pathologie imprévisible», estime le Dr Lévesque.

«Les délais d'attente varient entre 4 et 12 heures depuis de nombreuses années à Maisonneuve-





«Les gens qui paient leurs propres assurances accéderont à de meilleurs soins et accepteront de moins en moins de financer le régime public», prévoit le Dr Paul Lévesque.

Le privé revient au galop

Depuis 1980, la part des dépenses privées sur les dépenses totales de santé a augmenté de plus de 50%, passant de 18,5% à 32,2%. L'augmentation est constante.

En 40 ans, le système de santé québécois a connu deux grandes périodes. Celle de la croissance de l'assurance publique entre 1960 et 1980, suivie d'une désassurance depuis.

Assurance hospitalisation (1961), Régime d'assurance-maladie (1970), mise en place du réseau public de services de santé (1971), instauration de programmes complémentaires tels que les médicaments gratuits pour les personnes assistées sociales et les personnes âgées et les soins de la vue (au cours des années 70). Le dernier ajout vient en 1980 avec la couverture des soins dentaires aux enfants de 15 ans et moins.

Depuis, la désassurance règne: couverture moindre des soins dentaires offerts aux enfants, des soins de physiothérapie administrés dans des cabinets privés à des personnes âgées de moins de 65 ans (1988), des examens de la vue pour les personnes âgées de 18 à 40 ans et instauration de la tarification des médicaments prescrits aux personnes âgées (1992).

Plus récemment, l'assurance-médicaments désassure partiellement une partie de la population à très faible revenu jusque-là totalement couverte. Pour l'État, c'est une économie annuelle de 200 millions \$¹. Depuis, 20% des personnes défavorisées ont cessé de prendre leurs médicaments.

Le secteur privé se présente alors en sauveur. Les services à domicile prendront la relève des «aidants naturels» fatigués ou absents. Si ce n'est pas suffisant, les centres de convalescence prendront le relais. Desjardins a compris le message: en juin 1997, il lançait son service d'assurance convalescence. La Croix bleue a fait de même. «Le domaine de la santé représente donc un secteur privilégié pour tenter une percée commerciale», mentionnait un comité mis sur pied par la Ville de Montréal et ayant pour mandat d'évaluer la région métropolitaine comme place d'affaires.

Ce comité était présidé par Hélène Desmarais, présidente du Centre d'entreprises et d'innovation de Montréal. Elle est par ailleurs la belle-fille de Paul Desmarais, président du holding de Power Corporation. «Avec l'acquisition de la London Life à l'automne 1997 et la possession de la Greatwest, Power est devenue l'une des deux plus importantes firmes d'assurance au Canada», signale François Patenaude, de la Chaire d'études socio-économiques de l'UQAM.

Le comité exprime ainsi sa vision: «sous la pression combinée des changements technologiques récents et de la mondialisation des marchés, le secteur de la santé amorce une révolution profonde et inéluctable, qui bouleversera complètement la façon dont on produit, livre et consomme les soins de santé».

¹ L'historique du rôle de l'État dans la santé est fourni par la Chaire d'études socioéconomiques de l'UQAM, qui publiera cet automne un ouvrage sur le désengagement de l'État, notamment en matière de santé.

coupés. Faut-il se surprendre si la première préoccupation du médecin, c'est de se débarrasser du patient le plus rapidement possible?», demande-t-il.

Ce médecin refuse l'imposition de frais directs aux patients-es, ou indirects par le biais d'assurances privées, phénomène déjà en cours au Québec (voir encadré). Il s'objecte à l'offre de services particuliers aux États-uniens-nés disposés à payer le pactole. «Ce serait le début d'une médecine à deux vitesses», argue l'urgentologue.

S'il ne s'y oppose pas systématiquement, la privatisation l'inquiète. «La concurrence entre les systèmes d'assurance privé et public incitera le privé à chercher les gens qui coûtent moins cher, laissant les cas lourds au secteur public. C'est ce que l'on observe dans les écoles. Les gens qui paient leurs propres assurances accéderont à de meilleurs soins et accepteront de moins en moins de financer le régime public.»

Le virage ambulatoire tel que pratiqué au Québec accentue la marche vers la privatisation, à tel point que certains la réclament alors qu'ils la décriaient hier. «Le succès du virage ambulatoire est d'ordre comptable, affirme le Dr Paul Lévesque, pas dans la qualité des soins.»



La convalescence est aussi problématique. «On a tendance à ignorer qu'un nombre considérable de gens vivent seuls à Montréal. Les renvoyer vers les "aidants naturels", c'est souvent les retourner à eux-mêmes.»

Paul Lévesque se fait encore plus tranchant lorsqu'il prône que la porte d'entrée dans le réseau soit les cliniques privées plutôt que les CLSC. «Un patient



Du militant au médecin

Cinquième d'une famille de six, Paul Lévesque a baigné très tôt dans la médecine. «Notre père était médecin de campagne, explique son frère aîné, Jacques, soviétologue à l'UQÀM. Jusqu'à l'âge de cinq ans, Paul l'accompagnait dans la tournée de visites de ses patients.»

Un tragique accident d'automobile met fin aux tournées. Le père de Paul meurt à 41 ans. Douze ans plus tard, en 1964, sa mère périt de la même façon.

Il se placera aux premières loges lors de la contestation étudiante de 1968. «J'étais au cégep Lionel-Groulx, à Sainte-Thérèse, lorsque l'occupation des collèges a commencé, raconte-t-il. Les questions sociales me préoccupaient déjà.»

Comme de nombreux jeunes de son époque, il intègre un groupe d'inspiration léniniste pendant quelques années. «Il a pris son engagement très au sérieux, explique Jacques. Il participait à des réunions politiques, distribuait des tracts et haranguait les foules.»

Le frère cadet de sept ans participe notamment à des manifestations contre la guerre du Viêt-nam et soutient les «gars du taxi» face à la compagnie de transport d'autobus Murray Hill, qui avait le monopole du transport vers l'aéroport de Dorval. Pendant cette période, le futur médecin se fera entre autres boucher et traducteur.

Les années 60 et 70 sont marquantes au plan sentimental. D'une première relation avec une militante, il aura deux enfants, puis il rencontrera la femme qu'il n'a pas quittée depuis 25 ans: Mouffe, la directrice artistique bien connue, avec qui il aura éventuellement un fils.

En 1979, refusé à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, il entreprend un baccalauréat en biochimie. Une fois ce bac obtenu, l'université l'admettra en médecine. Le Dr Paul Lévesque entreprend sa carrière à l'urgence de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont en 1987.

en CLSC coûte quatre fois plus cher qu'en clinique privée. Les statistiques sont difficiles à obtenir, mais les médecins en CLSC voient trop peu de gens»

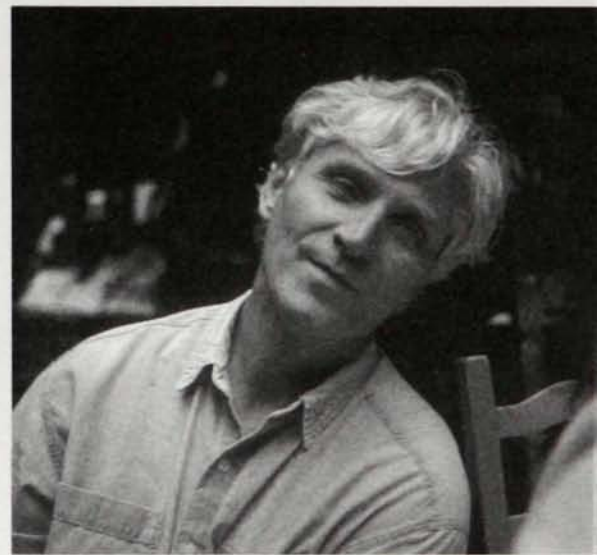
«Méfions-nous des dogmes. À l'époque c'était le marxisme-léninisme et la dictature du prolétariat. Aujourd'hui, c'est la mondialisation, le néolibéralisme et le tout au privé au nom de l'efficacité. Or, des milliards d'individus vivent dans la pauvreté et la planète est de plus en plus fragile.»

L'option des cliniques privées exige toutefois des changements au mode de rémunération des médecins. «Le paiement à l'acte favorise les cas moins lourds, la multiplication des consultations et la prolifération des cliniques sans rendez-vous. Il faut trouver une formule hybride basée sur le paiement à l'acte et le salariat, incitant les médecins à travailler vite et bien.»

Sa vision de la prévention n'est pas restreinte au secteur de la santé. «La prévention commence par l'école et la possibilité d'obtenir un emploi. Il est difficile de motiver une personne à prendre sa santé en main, ou de poursuivre des études si elle est exclue, marginalisée et qu'elle se sent méprisée par ce statut. Or, plus de 20% de la population vit sous le seuil de pauvreté, les familles éclatées se multiplient et le taux de décrochage scolaire est très élevé.»

À BAS LES DOGMES!

Les préoccupations sociales du médecin le rejoignent aussi dans ses loisirs. Pour son 49^e anniversaire, l'an dernier, il recevait de son frère aîné A People Tragedy, de Orlando Fijes. «C'est une brique de




près de 1 000 pages qui raconte les débuts de la révolution soviétique à partir de documents d'archives, affirme le soviétologue. Paul l'a lu au complet en quelques semaines, ce que moi-même je n'ai pas fait»

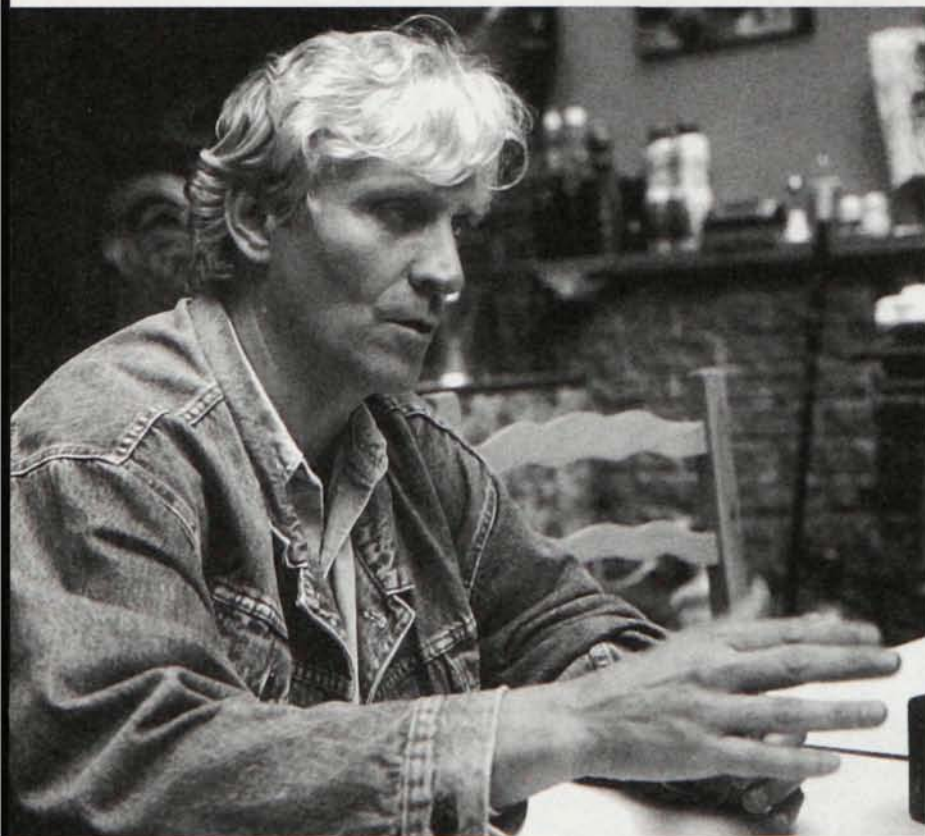
Qu'en retient l'ancien militant? «Méfions-nous des dogmes, répond-il. À l'époque c'était le marxisme-léninisme et la dictature du prolétariat. Aujourd'hui, c'est la mondialisation, le néolibéralisme et le tout au privé au nom de l'efficacité. Or, des milliards d'individus vivent dans la pauvreté et la planète est de plus en plus fragile.»

La gauche québécoise aurait ses propres dogmes. «L'impossibilité d'être progressiste sans être indépendantiste est le plus solide. La seule issue pour la gauche québécoise, c'est de s'associer à la gauche canadienne.»

Le Regroupement pour une alternative politique l'intéresse, mais il affirme son désaccord sur la question nationale. Il lit les publications du RAP et celles de L'Aut journal. Lorsque François Patenaude et Léo-Paul Lauzon, de la Chaire socio-économique de l'UQÀM, ont voulu le rencontrer, il a marqué son intérêt en les recevant à domicile.

Par contre, il ne ferme pas son avenir vers le Parti libéral du Québec. Que ce médecin songe à adhérer au PLQ surprend. Pour lui, l'impossibilité qu'un homme de gauche s'y retrouve est un dogme. «Si on me proposait une candidature, affirme-t-il, j'étudierais le programme que l'on me propose.»

Est-ce l'aube d'une nouvelle révolution tranquille ou les ravages pré-électorales de l'effet Jean-Caméléon-Charest? 



De l'autre côté de la cour

Yves Bellavance

9 juin 1998, 12h10, je m'installe devant ma fenêtre donnant sur le fleuve pour déguster mon camembert au lait cru. 12h18, un énorme BOUM! fait trembler les murs du quadrilatère et les coeurs de ses locataires. À peine une fraction de seconde plus tard, le toit, les briques, les planches, les clous et de multiples objets de l'Accueil Bonneau s'éparpillent un peu partout. Une dense fumée blanche enrobe notre édifice.

La suite de l'histoire, vous la connaissez, les médias l'ont rapportée en long et en large. Mais l'histoire du 420 St-Paul Est, vous n'en avez jamais entendu parler, j'en suis certain. Le 420 est un édifice connexe à l'Accueil Bonneau. Nous partageons la même cour arrière, le même quadrilatère, le même propriétaire.

Sur le coup de l'explosion, tout le monde s'est précipité au balcon pour voir ce qui se passait. Bombe? Tournage raté (un plateau de tournage est en construction dans la cour arrière)? Les minutes s'écoulaient sans que nous n'ayons aucune idée de ce qui se passe. Jusqu'à ce qu'un inconnu entre à toute vitesse dans la cour pour nous avertir que le gaz avait causé l'explosion et que rien n'est réglé.

Nous avons évacué à une vitesse folle. Rendus dans la rue, nous regardions le 420 St-Paul peut-être pour la dernière fois. Rapidement, les policiers-ères installent un cordon de sécurité qui inclut le 420, mais non ses locataires. Oubliés, nous sommes ramenés au même rang que les touristes du Vieux-Montréal.

Résumons: personne ne nous avertit qu'il y a fuite de gaz depuis 10 à 15 minutes, nous avons nous-mêmes procédé à notre évacuation et nous sommes laissés à nous-mêmes. C'est sûr qu'il y avait beaucoup plus urgent à faire que s'occuper de nous. Mais quand même!

Tout en n'ayant toujours aucune information, nous regagnons notre édifice le lendemain matin. Per-

sonne n'est présent pour nous dire si notre édifice est sécuritaire, s'il a été examiné. Après de multiples démarches, Gaz Métro, Hydro, les pompiers et la Ville inspectent l'édifice. En fin d'après-midi du 10 juin, on nous confirme qu'il est sécuritaire. Bon, bien, pas entièrement, puisqu'une partie de l'escalier de secours avait été enlevée par l'équipe de tournage du film...

Nous avons eu deux autres nouvelles cette journée-là. Le réseau principal de gaz relié à l'Accueil Bonneau est situé sous... le 420 St-Paul. Imaginez maintenant le drame s'il y avait eu incendie sans escalier de secours. Et le clou de l'histoire, c'est que nous devrions assumer la facture de l'inspection du 420!!! Faire payer son sinistre par les sinistrés-es est résolument sinistre.

Je peux vous affirmer que plusieurs locataires du 420 St-Paul ont eu la peur de leur vie, ont été terrorisés à l'idée que des gens qu'ils côtoient à l'année se trouvent sous les décombres et resteront marqués pour longtemps. Qu'aucune forme d'aide physique ou morale ne leur ait été apportée est quand même incroyable.

Il existe donc deux catégories de sinistrés-es: ceux et celles que la caméra projette en premier plan... et les autres. Ni les médias, ni les services municipaux, ni Pierre Bourque et encore moins Lucien Bouchard ne se sont préoccupés de nous, les sinistrés de deuxième ordre. ❧



LE CLD : LE GUICHET MULTISERVICES POUR VOS PROJETS CRÉATEURS D'EMPLOIS

L'essor de l'économie sociale est étroitement lié au développement local, puisqu'il fait appel aux forces et aux ressources du milieu.

C'est pourquoi la *Politique de soutien au développement local et régional* confie aux instances locales et régionales le soin de contribuer au développement de ce secteur d'activités et ce, en lui préservant tout son sens.

Il s'agit là d'un défi important, notamment pour les centres locaux de développement (CLD). Ces derniers sont en effet appelés à mobiliser les ressources locales et à soutenir l'émergence de projets qui répondent à des besoins au sein d'entreprises viables et qui créent des emplois durables.

À cet égard, le ministère des Régions a produit, en partenariat avec l'Institut de formation en développement économique communautaire (IFDÉC), le Chantier de l'économie sociale et l'Association des régions du Québec (ARQ), un guide pour soutenir le développement des entreprises d'économie sociale. Pour obtenir le texte intégral ou le résumé de ce document d'information intitulé *Conjuguer l'économie et le social*, adressez-vous aux bureaux régionaux du ministère des Régions ou consultez notre site Internet : <http://www.sdr.gouv.qc.ca>

Vous avez un projet susceptible de créer des emplois ? Peu importe s'il s'agit de créer une nouvelle entreprise, de lancer un projet d'entreprise en économie sociale ou de consolider votre entreprise, ce qui compte, c'est que vous frappiez à la bonne porte : celle de votre centre local de développement (CLD).

Votre CLD est une corporation à but non lucratif, gérée par des gens de votre milieu et placée sous l'autorité d'un conseil d'administration qui représente les différents partenaires locaux de l'économie et de l'emploi, y compris des intervenants de l'économie sociale.

Les membres du conseil d'administration de votre CLD sont des chefs de file de votre communauté reconnus pour leur bonne connaissance des besoins de votre milieu et pour leur vision d'ensemble du développement local. Leur esprit de coopération en fait vos alliés les plus sûrs pour vous permettre de mener à bien votre projet d'entreprise.

LES CLD ET LES SERVICES À VOTRE DISPOSITION

Votre CLD peut vous fournir un soutien technique et financier inestimable en mettant à votre disposition un éventail de services de première ligne pour vous aider à démarrer, à consolider et à développer votre projet d'entreprise. Des services comme :

- des activités de consultation, d'orientation et de référence;
- de l'aide pour réaliser votre plan d'affaires, incluant les études de préféabilité;
- la recherche de financement;
- l'accompagnement et le suivi de votre entreprise;
- de l'aide financière;
- de la formation en entrepreneuriat;

- la référence à des services spécialisés, notamment en matière d'exportation et de développement technologique, ou à des services dispensés par des organismes comme les coopératives de développement régional.

LES CLD ET L'ÉCONOMIE SOCIALE

Votre CLD prête une oreille attentive aux projets à caractère social, fondés sur la production de biens ou de services et qui, en s'appuyant sur une démarche entrepreneuriale formelle, tendent à l'autofinancement.

Si votre projet contribue à stimuler l'économie sociale, votre CLD peut vous aider à le réaliser pourvu qu'il réponde à certains critères :

- il contribue à la réalisation de la stratégie de développement de l'économie sociale;
- il vise la production d'un bien ou la prestation d'un service destiné aux membres d'une organisation ou à la collectivité et dont la demande est démontrée;
- il permet de créer des emplois réels, durables et de qualité;
- il génère des revenus autonomes qui, ajoutés aux autres sources de revenus de votre organisme, permettent d'assurer la pérennité de ces emplois.

Pour obtenir les coordonnées de votre CLD, contactez les bureaux régionaux du ministère des Régions.

Les Rencontres mondiales du développement local

Le ministère des Régions offre cette page d'information à l'Institut de Formation en Développement Économique Communautaire (IFDÉC) dans le cadre du volet de la Politique de soutien au développement local et régional.

Les Rencontres mondiales du développement local (RMDL), qui se tiendront à Sherbrooke du 22 au 24 octobre prochain, sont un événement à ne pas manquer.

Les RMDL seront un événement majeur de l'automne pour plusieurs raisons :

1- Un répertoire de plus de 230 actions de développement local

Le nombre de formulaires complétés et reçus pour la Remontée des défis dépasse 230. Le répertoire qui sera publié comptera près de 250 expériences en développement local et développement économique communautaire. Elles proviennent de 33 pays, en grande partie d'organismes non gouvernementaux, d'associations de base, de syndicats, d'entreprises et de structures gouvernementales. Deux cents (200) de ces actions seront analysées afin d'en tirer le maximum d'information sur les valeurs, les défis, les difficultés, les solutions et les résultats des projets de développement local. La synthèse de ces contributions sera utilisée comme point de départ pour les échanges à l'assemblée de Sherbrooke.

2- Cinq Grands Témoins de haut calibre

Les RMDL sont avant tout une rencontre d'acteurs et d'actrices du développement local et du développement économique communautaire. Les discussions en ateliers viseront l'échange d'expertise, la connaissance de ce qui se fait ailleurs et le partage des différentes visions du développement. Pour stimuler les débats, la participation de cinq (5) personnes ayant une expertise particulièrement forte en développement local ainsi qu'une pensée structurée tirée de cette expertise a été retenue.

Ces « grands témoins » sont :

ANA TALLADA IGLESIAS, Pérou, jouissant d'une très grande expertise, principalement dans le réseau de promotion de la femme.

NANCY NEAMTAN, Québec, Présidente du Chantier de l'économie sociale et directrice générale de la Cdéc RÉSO, dont l'expérience ne fait pas de doute.

BERNARD LEDEA OUEDRAOGO, Burkina Faso, dont l'expérience en développement local dans le contexte africain est remarquable.

JACQUES PROULX, Québec, Président de Solidarité rurale, dont l'expérience est reconnue autant au niveau international que québécois.

MICHEL DINET, France, Président de l'UNADEL, reconnu pour son charisme mobilisateur.

3- Des représentants des 5 continents

Même si la moitié des participants provient du Québec, il est déjà assuré que les 5 continents seront présents aux RMDL. Cet aspect est important vu l'objectif général des RMDL : dégager des visions communes du développement local ainsi que des priorités d'action à l'heure de la mondialisation.

Les RMDL sont organisées conjointement par l'Institut de formation en développement économique communautaire (IFDÉC), du Québec, et l'Union nationale des acteurs et des structures du développement local (UNADEL) de France.

Même si au moment d'écrire ces lignes (10 août 98), près de la moitié des 1000 participants attendus sont déjà inscrits, il n'est peut-être pas trop tard pour vous inscrire.

Pour informations : 514-281-2081
Courriel : rmdl@ifdec.qc.ca
Site internet : www.ifdec.qc.ca.

Coordonnateur : Marcel Arteau
Coordonnateur adjoint : Mike Toyé

«... On convient tous également qu'il faut conjuguer l'économie et le social. L'enrichissement de la société québécoise doit permettre de lutter efficacement contre l'exclusion sous toutes ses formes. Nous sommes aujourd'hui une société d'entrepreneurs et nous demeurons attachés aux valeurs sociales-démocrates qui nous animent depuis trente ans ...»

Lucien Bouchard

Premier ministre du Québec

«... C'est donc sur notre capacité de mobilisation des milieux locaux et régionaux qu'il faut viser pour « entreprendre l'avenir ensemble »; la *Politique de soutien au développement local et régional* propose un défi mobilisateur qui provoquera une révision de la nature « systémique » de nos rapports, un système qui a trop longtemps perpétué l'exclusion. Pour changer les choses, il faudra donc changer des mentalités, ce qu'aucune loi ne peut faire. ...»

Guy Chevrette

Ministre d'État
des Ressources naturelles,
ministre des Régions
et ministre délégué
aux Affaires autochtones.



Québec ♦♦

LE CINÉMA POLITIQUE QUÉBÉCOIS

Au delà des frontières

Pierre Demers

Les films et les cinéastes qui pointent sont plus internationalistes que nationalistes. Un pont se construit entre les cinéastes anglophones et francophones en travaillant sur des sujets qui vont au delà des frontières linguistique et géographique. Fait nouveau dans l'histoire de notre cinéma politique longtemps anesthésié par la question nationale.

«**O**n est peu nombreux aujourd'hui. Dans les années 60 tous les cinéastes québécois étaient politiques», affirme Martin Duckworth (1933)¹, un directeur photo – pionnier du genre – qui a aussi réalisé de nombreux films internationalistes. Ils sont peut-être peu nombreux mais ils tourment plus que jamais, lui et quelques autres, des films – souvent bilingues – qui visent la cible de l'heure: la globalisation des marchés et l'exploitation des travailleurs du monde.

Les deux prochains films de Duckworth sortent en octobre. *Article no 1* évoque la rencontre annuelle tenue à Montréal depuis 15 ans d'activistes du monde pour commémorer la signature de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme. Son autre film, *HOH OHO*, utilise les lettres au Père Noël des enfants pour démasquer la société de surconsommation. «*La globalisation de nos vies s'accroît. L'urgence de le filmer nous saute aux yeux. Mais, le financement de nos films est encore très difficile à trouver*», déplore le cinéaste.



GLOBALISATION ET ITINÉRANCE

Il n'est pas tout seul à le souligner. Carole Poliquin (1950) qui a réalisé *Turbulences*, le film-choc sur la globalisation des marchés et qui vient de terminer le tournage de *Qu'est-ce que vous faites dans la vie?* sur la transformation du travail à l'échelle internationale est du même avis. *Turbulences* a failli ne jamais sortir. «*Les télé ne voulaient pas le financer. Elles m'ont suggéré de le réduire à 30 minutes avec animateur. C'est révoltant. La télévision a le droit de vie et de mort sur le cinéma qui réfléchit*»

Le réalisateur d'un autre film – celui-là prémonitoire – sur la mondialisation du travail, Magnus Isacsson (1948), *Le nouvel habit de l'empereur*, sort un vidéo-clip, *SALAMI*, produit par Malcolm Guy (1950) de MultiMonde, une maison axée sur le cinéma politique. Le clip suit trois jeunes participants à la manif de mai dernier où 100 pacifistes se sont fait arrêter à Montréal, perturbant une rencontre de l'Accord multilatéral sur l'investissement. Isacsson tourne lui aussi, sans arrêt, avec des jeunes cinéastes sortis des écoles de cinéma. Il vient de finir *Un syndicat avec ça?* sur la tentative de syndicalisation des jeunes travailleurs de McDonald. Il est actuellement en tournage avec La chorale de l'Accueil Bonneau en tournée à Paris. «*Je raconte une histoire qui provoque une prise de conscience autant chez les personnages que chez les spectateurs. Les démunis du système m'intéressent d'abord. On a l'embarras du choix avec la montée de la pauvreté*» Son film sur la chorale d'itinérants veut montrer la dynamique interne de ce collectif impossible.



PHOTO: YVES BEAULIEU

L'itinérance est un autre thème révélateur du cinéma politique québécois actuel. En filmant ainsi les locataires de la rue on pointe du doigt une société qui exclut de plus en plus de monde. Daniel Cross (1970), dans son film *The Street*, convie les spectateurs à un voyage au bout de l'enfer de trois itinérants qu'il a suivis pendant six ans. Un film tourné avec rien. «*Ce sont mes personnages qui m'ennuient, pas le cinéma. J'ai le matériel technique des amis pour tourner. La vie et le documentaire se confondent dans mon film*» Il réalise présentement la suite de *The Street* avec un groupe de squeegees, toujours dans la rue.

UNE GÉNÉRATION DÉSIILLUSIONNÉE ET ANTI-NATIONALISTE

Le cinéma politique actuel n'est plus nationaliste. Et les jeunes cinéastes qui le pratiquent encore moins. Pourquoi? Claude Forget de Cinéma Libre qui distribue leurs films tente une explication: «*Dans les années 60, les cinéastes – tous jeunes – se confrontaient avec la politique pour identifier le pays et la culture. Aujourd'hui, les jeunes cinéastes qui veulent faire du cinéma tout court se battent pour survivre. Encore plus quand ils font du cinéma politique. Ils sont bombardés d'informations. Ils n'ont plus de frontières et aiment voyager. Leur pays c'est la planète et Internet*»

Un des rares cinéastes politiques qui croit encore au cinéma nationaliste, Pierre Falardeau (1946) qui réalise *Miracle à Memphis*, déplore l'anti-nationalisme de la jeune génération. «*Je suis déçu que les jeunes cinéastes soient plus préoccupés par le Timor Oriental que par leur pays. Pour moi mettre en scène Elvis Gratton est une autre manière de dénoncer, de se battre. On n'habite pas le plus beau pays du monde. Ici aussi on a des pauvres. La lutte politique m'intéresse plus que le cinéma politique*» Falardeau ne fait pas l'unanimité chez les jeunes cinéastes politiques. «*Moi personnellement le nationalisme et le combat de Falardeau je ne peux pas digérer. C'est trop réducteur et dépassé*», avoue Richard Brouillette (1973), réalisateur d'un film-hommage au cinéaste



PHOTO: JACQUES LEDUC

militant Gilles Groulx, *Trop c'est assez*. Mais les jeunes cinéastes ne font pas tous dans le cinéma engagé. Plusieurs ont perdu leurs illusions sur leur pays et parfois même sur leur génération. Richard Brouillette est sévère envers ses confrères. «*Ils n'ont pas de culture politique, pas de vision. Ils filment toujours leur petite histoire d'amour, leur désarroi sentimental. Ils trippent cinéma expérimental. Comment veux-tu transformer le monde? Ils ne s'impliquent dans rien*» Même constat pour Éric Michaud (1972) qui va filmer un portrait de Léopold Lauzon, le pourfendeur du néolibéralisme. «*Les jeunes comme les vieux cinéastes veulent profiter du système. Ils ne veulent pas le dénoncer de peur de ne pouvoir profiter des miettes qui tombent en subventions*»

D'autres sont plus nuancés comme Sylvain l'Espérance (1974) qui a donné la parole aux ouvriers dans *Le temps qu'il fait* et qui prépare *Le chemin de l'aluminium* sur les travailleurs de cette industrie à travers le monde. «*On n'est pas des abrutis. Après les échecs politiques de 70, on a mis nos billes ailleurs. Je comprends les cinéastes de ma génération de filmer leur moi. Mais ma vision du monde est plus politique. Je ne suis pas contre le cinéma poétique. Parfois il rejoint le politique. C'est l'idéal*»

Quoiqu'il en soit, de nombreux films politiques sortent et sortiront dans les mois à venir: On les verra peut-être à la télé, mais sûrement aux prochains Rendez-vous du cinéma québécois et dans les groupes communautaires et politiques, public-cible de ces films. Histoire de nous faire oublier un moment la sortie des *Boys 2* prévue pour Noël. ☺

¹ Entre parenthèses, l'année de naissance de chacun des réalisateurs.

Sylvain l'Espérance donne la parole aux ouvriers dans *Le temps qu'il fait*.

LE BOUQUINEUR

Des chansons et des hommes qui ont fait le Québec

Jacques Larue-Langlois

Pierre FOURNIER, *De lutte en turlutte, une histoire du mouvement ouvrier québécois à travers ses chansons*, Les éditions du Septentrion, 1998, 206 pages



Les démunis-es ont toujours chanté leurs nostalgies, leurs misères, leurs revendications, leurs révoltes même. De ce constat amplement documenté, Pierre Fournier, lui-même auteur et interprète de plusieurs chansons de ralliement populaire, a tiré un splendide survol en chansons de l'histoire du mouvement ouvrier québécois. Sur 250 ans, il remonte à la déportation des Acadiens, en 1755 avec *Le départ de l'amant*, pour s'achever avec *Du pain et des roses*, qu'Hélène Pedneault et Marie-Claire Séguin écrivirent pour la manifestation de la Fédération des femmes du Québec devant l'Hôtel du Parlement, le 4 juin 1995.

Le lecteur y retrouvera, entre autres, les paroles intégrales de *L'Internationale*, chantée ici à maintes occasions pendant la Grande Dépression des années 30, et de *La marseillaise rielloise*, qu'un anonyme pondit à la mémoire du chef métis manitobain pendu à Montréal, en 1885, malgré les vives protestations des Québécois-es.

Des acteurs-rices de certains conflits mis en musique, de simples témoins ou des historiens-nes ont par ailleurs été invités à situer chacune de ces chansons dans son contexte historique, ce qui permet d'en apprécier les subtilités ponctuelles.

Derrière chacun des conflits ouvriers majeurs qui a marqué l'histoire du Québec, on retrouve une chanson exaltante. Y défilent les grèves d'Asbestos en 49 et de Murdochville en 57, dont le contexte, marqué d'une violente répression gouvernementale, est magnifiquement campé par le permanent syndical Emile Boudreau. On peut aussi vibrer aux paroles et à la musique qui ont marqué les conflits des Gars de Lapalme ou de Tricofil dans les années 70.

Si la révolution doit avoir une âme, il importe aussi qu'elle ait une musique pour que tous-tes puissent la chanter.

DE CHAUVEAU À BOUCHARD

Jacques LAMARCHE, *Les 27 premiers ministres*, Lidec, collection Biographie, 1998, 60 pages

Dans sa collection *Bibliographies*, qui comporte déjà quelque 75 titres, Lidec publie, sous la plume de Jacques Lamarche, une intéressante plaquette intitulée *Les 27 premiers ministres*. Chacun des leaders gouvernementaux du Québec depuis la Confédération y a droit à deux pages comportant une photographie, une brève fiche vitale et une biographie sommaire.

De Joseph-Olivier Chauveau à Lucien Bouchard, les chefs de nos gouvernements ont servi des mandats d'une durée moyenne de quatre ans et neuf mois, le record de longévité revenant à Maurice Duplessis, la tête des affaires politiques québécoises pendant un total de 18 ans, en deux étapes. Pierre-Marc Johnson est pour sa part celui qui a détenu le moins longtemps les rênes du pouvoir, ayant siégé pendant deux mois, comme premier ministre du Québec, du 3 octobre au 11 décembre 1985.

Voilà le genre de petit livre qui devrait être mis à la disposition de tous-tes les élèves de nos écoles secondaires et, à tout le moins, figurer dans les bibliothèques de documentation de tous les journalistes québécois. Ainsi tous connaîtront ceux qui nous ont mené à la dépendance économique.



Plus de 200 points de dépôt à travers le Québec pour vous procurer votre exemplaire gratuit

de **recto VERSO**



Vous êtes intéressés à devenir un point de dépôt pour le magazine ?

Nous vous fournirons un présentoir et 50 magazines à chacune des parutions.

Veuillez remplir et nous retourner le coupon suivant. La responsable de la distribution communiquera avec vous dans les plus brefs délais.

Nom _____
 Organisation _____
 Adresse _____
 Code postal _____
 Tél. _____ Téléc. _____



1215, rue Visitation, bureau 101
 Montréal (Québec) H2L 3B5
 Tél. : (514) 523-5998 • Téléc. : (514) 523-5812
 Adresse électronique : vo@mink.net



MONTRÉAL ET LES ENVIRONS

Ateliers d'éducation populaire

- Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles
- Centre d'Éducation populaire de la petite Bourgogne et de St-Henri
- Centre éducatif communautaire René-Goupil inc.
- Comité social Centre-Sud
- Pavillon d'éducation communautaire Hochelaga-Maisonneuve

L'ensemble des CLSC de Montréal

Communautaire

- Association des dépressifs et maniaco-dépressifs
- Centre des femmes de Montréal
- Centre des femmes de Verdun
- Centre de formation populaire
- Centre St-Pierre
- Clinique communautaire d'Outremont
- Comité chômage Sud-Ouest de Montréal
- Coopérative des travailleuses en santé globale
- Écho des femmes Petite-Patrie
- Faïtes de la musique
- Fédération des femmes du Québec
- Fédération québécoise du planning des naissances
- Grands frères et grandes sœurs de Montréal
- La Maison d'Aurore
- La Marie debout
- Maison des familles de Verdun
- POPIR-St-Henri
- Projet Genèse
- Regroupement information logement de Pointe Saint-Charles
- Réseau québécois des groupes écologistes
- Solidarité Populaire Québec
- Table régionale OVEP de Montréal

Corporations de développement communautaire

- CDC de La Pointe
- CDC Laval

Institutions scolaires

- Cégep du Vieux-Montréal
- Cégep Montmorency
- Coopérative de l'UQAM
- École secondaire Marie-Anne
- Polyvalente Pierre-Dupuy
- Université du Québec à Montréal
- Université de Montréal

L'ensemble des Corporations de développement économique communautaire de Montréal

Solidarité internationale

- Développement et Paix
- Entraide Missionnaire
- OXFAM-Québec / OCDS
- SUCO
- Agence Québec-Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse
- Bibliothèque d'Outremont
- Bibliothèque Germaine-Guèvremont
- Café Genova
- Chic Resto Pop
- Coopérative d'habitation Petite-Patrie
- Écomusée du Fier monde
- Établissement de détention Bordeaux
- Hôpital Rivière-des-prairies
- Librairie Abya-Yala
- Librairie Chanpigny
- Librairie Paulines
- Librairie MédiaPaul
- Resto Plateau

BAS-ST-LAURENT / GASPÉSIE

CLSC

- CLSC Centre Santé Haut-Bois, Murdochville
- CLSC les Aboiteaux, St-Pascal-de-Kamouraska
- CLSC et CHSLD L'Islet

Communautaire

- Collectif Plein de bon sens, New-Richmond

Corporations de développement communautaire

- CDC du KRTB, Rivière-du-Loup
- CDC Montmagny-L'Islet
- CDC Vallée de la Matapédia, Amqui

Institutions scolaires

- Université du Québec à Rimouski

Solidarité internationale

- Développement et Paix, Rimouski

ARBITI-TÉMISCAMINGUE

Communautaire

- RÉPAT, Rouyn

Institution scolaire

- Université du Québec en Arbiti-Témiscamingue, Rouyn-Noranda

MAURICIE

CLSC

- CLSC-CHSLD Les Blés d'or, Bécancourt

Communautaire

- Regroupement des OVEP de la Mauricie, Trois-Rivières
- Économie communautaire de Francheville
- Conseil Naton Atikamekw, La Tuque

Corporations de développement communautaire

- CDC de Francheville, Trois-Rivières
- CDC MRC de Maskinongé, Louiseville

Institution scolaire

- Université du Québec à Trois-Rivières

ESTRIE

CLSC

- CLSC La Chaumière, Asbestos

Communautaire

- Table régionale OVEP Estrie, Sherbrooke

Corporations de développement communautaire

- CDC de Bromé-Missisquoi, Farnham
- CDC Memphremagog, Magog
- CDC de la MRC d'Asbestos, Asbestos

Institution scolaire

- Fédération des étudiant-e-s de l'Université de Sherbrooke

SAGUENAY / LAC ST-JEAN

Communautaire

- Comité des OVEP, Jonquières
- L'ASTUSE du Saguenay, Chicoutimi
- Alliance autochtone, Mistassini
- Les Gens oubliés d'Hébertville

Corporations de développement communautaire

- CDC Deux-Rives, Jonquières
- CDC du ROC, Chicoutimi

Institution scolaire

- Université du Québec à Chicoutimi

Solidarité internationale

- Développement et Paix, Chicoutimi

QUÉBEC

CLSC

- CLSC de la Jacques-Carrier, Val-Bélair
- CLSC Desjardins, Lévis

Communautaire

- RÉPAC, Québec
- ADDS-Québec, Québec
- CRÉÉCO

Institution scolaire

- CADEUL, Université Laval, Ste-Foy
- Cégep de Ste-Foy

Solidarité internationale

- Développement et Paix, Sillery
- Jeunesse du Monde, Québec

Corporation de développement économique Desjardins-Chutes-de-la-Chaudière, Lévis

- Corporation de développement économique Desjardins-Chutes-de-la-Chaudière, Lévis

BOIS-FRANCS

- Solidarité rurale Québec, Nicolet

Corporations de développement communautaire

- CDC des Bois-Francis, Victoriaville
- CDC Drummond, Drummondville
- CDC de L'Érable, Plessisville
- CDC Nicolet-Yamaska, Nicolet

Institution scolaire

- École secondaire Monique-Proulx, Warwick

LANAUDIÈRE / LAURENTIDES

- Caisse d'économie de Lanaudière, Joliette

CLSC Jean-Olivier Chénier, St-Eustache

- Table régionale des OVEP de Lanaudière

CLD Deux-Montagnes

RIVE SUD DE MONTRÉAL

- CLSC Longueuil-Ouest
- CLSC Longueuil-Est
- Solidarité populaire du Suroît, St-Timothé
- Corporation de développement communautaire de Longueuil

OUTAOUAIS

- Table ronde des OVEP de l'Outaouais, Hull
- Corporation de développement communautaire Rond-Point, Buckingham
- Développement et Paix, Hull
- Inter Pares, Ottawa

CHARLEVOIX

- Centre communautaire Pro-Santé, Baie St-Paul
- Centre d'études collégiales en Charlevoix, La Malbaie

Conseil social et communautaire de Charlevoix, La Malbaie

- Société d'histoire de Charlevoix, Baie St-Paul

CÔTE-NORD

- Table des groupes populaires de Baie-Comeau

BEAUCE

Corporations de développement communautaire

- CDC de L'Amiante, Thetford-Mines
- CDC Beauce-Etchemins, Saint-Georges de Beauce
- CDC du Granit, Lac-Mégantic

MONTÉRÉGIE

CLSC

- CLSC des Maskoutais, St-Hyacinthe
- CLSC du Havre, Sorel
- CLSC des Seigneuries, Boucherville
- CLSC Katen, Candiac
- CLSC Samuel-de-Champlain, Brossard

Communautaire

- Entraide pour hommes Vallée du Richelieu, Beloeil
- Table régionale OVEP de la Montérégie, St-Lambert
- Table des regroupements de personnes assistées sociales, St-Hyacinthe

Corporations de développement communautaire

- CDC Beauharnois-Salaberry, Salaberry-de-Valleyfield
- CDC du Bas-Richelieu, Sorel
- CDC du Haut-Richelieu, St-Jean-sur-Richelieu
- CDC Haute-Yamaska, Granby
- Centre de développement local de Sorel

NOUVEAU-BRUNSWICK

- Développement et Paix, Pettit Rocher

Ainsi que dans les bureaux régionaux des organisations syndicales du Québec

Monsieur Landry, à quoi sert un ministre s'il ne peut honorer ses engagements?

**En 1995, lors d'un conseil des ministres,
Bernard Landry vota de réserver 4%
de ses budgets publicitaires
aux médias communautaires.**

**Trois ans plus tard,
le ministère de Bernard Landry
ne nous a toujours pas accordé
une seule campagne.**

**Nous exigeons le respect de la politique
du 4% que vous avez approuvée.**

**Les artisans de la presse communautaire,
80 journaux qui font la différence
dans leur communauté,
650 000 lecteurs et lectrices au Québec!**

La médiation familiale

gratuite



Depuis le 1^{er} septembre 1997, les couples* avec enfants peuvent recevoir gratuitement les services d'un médiateur professionnel lors de la négociation et du règlement de leur demande de séparation, de divorce, de garde d'enfants, de pension alimentaire ou de révision d'un jugement existant.

Le médiateur aide les conjoints à négocier de façon éclairée, une entente équitable et viable répondant aux besoins de chacun des membres de la famille.

*Conjoints légalement mariés ou conjoints de fait.



Pour obtenir de l'information sur les services de médiation ou obtenir le nom d'un médiateur, communiquer avec le Service de médiation familiale au palais de justice de votre district judiciaire ou encore contacter les organismes qui sont habilités à accréditer leurs membres comme médiateur :

Barreau du Québec

(514) 954-3458 ou
1 800 361-8495 (poste 458)

Chambre des notaires

(514) 879-1793
1 800 263-1793

Ordre professionnel des conseillers et conseillères d'orientation du Québec

(514) 737-4717
1 800 363-2643

Ordre des psychologues du Québec

(514) 738-1223
1 800 561-1223

Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec

(514) 731-3925 (frais virés acceptés)

Les Centres jeunesse de :

Montréal : (514) 393-2285

Québec : (418) 649-3516

Laval : (514) 975-4150

Chaudières-Appalaches : (418) 837-9331

Pour toutes informations vous pouvez contacter le bureau de Communication-Québec de votre région ou la Direction des communications du ministère de Justice

Téléphone : (418) 643-5140

Télécopieur : (418) 646-4449

Courriel : communications.justice@justice.gouv.qc.ca



Fermont nos gueules

Anne-Marie Brunelle

Le journal communautaire de la ville de Fermont fait face à des poursuites judiciaires intentées par... la radio communautaire. Une lutte pour le droit à l'information s'est engagée dans cette petite municipalité du Nord du Québec. Une bagarre juridique inusitée fait rage.

Diffusion Fermont et la directrice de la radio, Micheline Laroche poursuivent la direction, le conseil d'administration du journal le Trait d'Union du Nord (TDN) et les journalistes Nadine Tremblay, Jean-François Prigent et Anne-Marie Savoie pour atteinte à leur honneur, à leur réputation et à leur intégrité pour des montants de 12 500 \$.

DES LIENS TRÈS ÉTROITS

Lors du dépôt du budget municipal en janvier 1998, le maire annonce d'importantes compressions dans les budgets alloués à la culture et aux loisirs. La décision est surprenante. La façon cavalière utilisée par le maire l'est tout autant.

Intriguée, la journaliste de la radio CFMF, Anne-Marie Savoie décide de faire enquête à la ville. «Ma première «erreur», c'est d'avoir demandé une copie du budget de la municipalité», explique Anne-Marie Savoie. Ses problèmes commencent. La directrice Micheline Laroche lui fait clairement comprendre que la mairie n'apprécie pas du tout son initiative.

«Elle m'a dit que la radio était en négociation avec la ville et que ce n'était pas le temps de semer le trouble», raconte Anne-Marie Savoie.

Les ennuis débutent aussi au TDN. La présidente du conseil d'administration, Micheline O'Brien, et la journaliste, Nadine Tremblay, sont sommées de se présenter au bureau du maire. Menaçant

de poursuites, Robin Bélanger demande au journal de se rétracter sur certaines informations divulguées. Il en profite pour souligner que le journal, comme la radio, opère dans des locaux prêtés par la ville. Donnant donnant, l'équipe du TDN publie une rétractation —plutôt ironique— en mentionnant les menaces du maire Bélanger.

Anne-Marie Savoie continue ses recherches. Cette fois, Micheline Laroche est plus explicite : «si t'es pas capable de comprendre qu'on ne veut pas que tu parles de la ville, tu ne mettras plus les pieds ici». Elle sera suspendue, pour «bris de confiance». Jean-François Prigent, animateur à CFMF, est le conjoint d'Anne-Marie Savoie. Ils travaillent ensemble à la seule émission d'affaires publiques de la programmation. Il subira le même sort.

Le président de CFMF, Alain Fillion, en réunion du conseil d'administration, se charge de «leur expliquer la façon dont on doit traiter les nouvelles à Fermont». En clair, cela signifie un silence complet sur les décisions du conseil municipal, sur les conseillers et sur le maire Bélanger. Sans accord possible, «nous avons décidé avec eux de conclure une entente de départ», dit Jean-François Prigent.

Quelques jours plus tard, le téléphone sonne chez le couple Savoie-Prigent. Ils sont alors surpris d'apprendre que la nouvelle de leur congédiement passe sous forme de communiqué à la télévision et à la radio! «On avait présenté une lettre d'entente de départ, mais sans avoir de réponse», explique Jean-François Prigent.

UNE RADIO BIEN PEU COMMUNAUTAIRE?

Entre-temps, des gens de Fermont s'inquiètent. Ils téléphonent à la station pour demander des nouvelles des deux journalistes. CFMF garde le silence. La coordonnatrice du Regroupement des femmes de Fermont, Carole Otis, lance une pétition. Elle

LE JOURNAL TRAIT D'UNION DU NORD
Vol. 18 No. 12 11 mars 1998 1700 exemplaires

19 PIÈCES D'ARTICLES ET D'ÉCRITS
par Michel Chagnon, Pierre Dubois, etc.

VITRINE THEODORE ET FILS

Remorquage Fermont
267-3212
Service Auto 359

SOMMAIRE

Le M.R.C. de Cantapiscou organisée	12
Les liens de concentration	13
Local, communication, culture	14
Prospection et exploration	15
Commentaire de l'industrie	16
Ontario en pages 3 et 11	17

réclame la tenue d'une assemblée spéciale des membres de la radio. Elle récolte 300 noms. Sans résultat. CFMF allègue, toujours d'ailleurs, qu'une telle assemblée ne serait pas conforme à ses règlements généraux, dont un membre a tenté d'avoir une copie, sans succès.

Réunis en assemblée générale, des membres du TDN demandent que le journal publie une entrevue avec les deux journalistes pour clarifier la situation. La publication de cette entrevue est à l'origine de la poursuite.

Sous la présidence d'Alain Fillion, Diffusion Fermont, fonctionnant avec cinq chartes différentes, inclut la radio, la télévision, et le câble. Ce qui signifie que pour avoir le câble —essentiel dans une région comme Fermont— les gens doivent devenir membre de l'ensemble. «On ne peut pas demander à ne plus être membre de la radio, si on veut garder le câble», explique Hélène Tremblay, journaliste et infographe au TDN.

Micheline Laroche, a refusé de répondre à nos questions, se contentant de nous référer à son avocat. Questionnée sur les motifs de ses poursuites, elle est manifestement mal à l'aise. «Je ne sais pas sur quoi je poursuis», laisse-t-elle tomber. Le procureur de Diffusion Fermont, Me Marc Brouillette, s'est également refusé à tout commentaire, se contentant de confirmer l'existence de la poursuite. En vacances, le maire Robin Bélanger n'a, quant à lui, pu être rejoint.

Hélène Tremblay explique que l'équipe du journal a l'appui de la population. Une campagne de soutien a permis de ramasser plus de 1000 \$ à ce jour. L'Association des médias écrits communautaires du Québec a également constitué un fonds de défense spécial pour venir en aide au TDN.

Anne-Marie Savoie et Jean-François Prigent ont perdu leur logement, lié à leur emploi, et ont quitté Fermont. «J'ai repris les recherches d'Anne-Marie», dit Carole Otis. Selon elle, le maire Bélanger aurait de bonnes raisons pour ne pas vou-

Du journalisme nordique

La ville de Fermont, située au nord de Sept-Îles à la frontière du Labrador, compte près de 3 600 habitants. On y trouve une radio, une station de télévision et un journal communautaires. Depuis 15 ans, le journal Le Trait d'Union du Nord (TDN) tire à 1700 copies, toutes les deux semaines. L'arrivée, l'an dernier, d'une journaliste à temps plein a changé la face du monde de l'information à Fermont. «Notre journaliste a été la première à faire des analyses des décisions du conseil, plutôt que seulement un compte rendu. Et la population de Fermont apprécie», explique Hélène Tremblay du TDN. Le maire Robin Bélanger, lui, ne semble pas apprécier du tout.

loir qu'on s'intéresse au budget de la ville. Elle a récemment produit un dossier sur des irrégularités dans l'administration Bélanger. Le ministère des Affaires municipales ferait actuellement enquête. «Les gens sont réveillés maintenant. Un comité de citoyens s'est formé il y a deux mois», se réjouit Carole Otis.

Les procédures opposant le TDN et Diffusion Fermont débutaient le 26 août à Sept-Îles. Mais le journal ne semble pas au bout de ses peines puisqu'une nouvelle poursuite contre le TDN, Nadine Tremblay, François Trahan, le quotidien *Le Soleil* et son collaborateur Steve Paradis a été entamée à la mi-août par le maire Bélanger et le conseiller Jacques Vignola, pour «parti pris et participation à une campagne de salissage». La direction du quotidien a confirmé la nouvelle sans la commenter. ☐

Vue aérienne de la ville de Fermont, située au nord de Sept-Îles, à la frontière du Labrador



Vous préparez votre entrée sur le marché du travail ?

Emploi-Québec vous offre des services indispensables pour réussir votre recherche d'emploi :

- Information sur le marché du travail : tendances, perspectives dans les métiers et professions, situation de l'emploi dans les secteurs d'activité et dans les régions et bien d'autres informations
- Services d'emploi : évaluation des besoins, sessions d'information, orientation, recherche active d'emploi, services de placement.

Ces services sont gratuits et disponibles dans les 150 centres locaux d'emploi (CLE) du Québec.

Pour trouver les emplois disponibles, consultez le *Guichet emplois* à la rubrique Services aux personnes du site Internet : www.mes.gouv.qc.ca

Pour connaître les coordonnées du CLE le plus près de chez vous :

Région de Montréal : 873-4721

Région de Québec : 643-4721

Ailleurs au Québec : (sans frais) 1 888 643-4721



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité
Emploi-Québec

Québec



Pour réserver votre espace publicitaire dans Recto Verso, contactez

René Harvey au

523-5998, poste 22

Tableau comparatif du tirage des principaux magazines grand public au Québec

Protégez-vous	200 000
L'actualité	194 229
Châtelaine	185 557
Coup de pouce	145 687
7 Jours	144 326
Sélection du Reader's Digest	128 400
Recto Verso	100 000
Magazine Affaires plus	94 227
Elle Québec	75 615
L'Essentiel	75 004
Clin d'oeil	69 034
Le Lundi	66 032
Dernière heure	51 056
Forces	42 500
Revue Commerce	36 174
Québec Science	16 565
Gazette des femmes	16 000
Guide Ressources	13 521

Source: *Guide annuel des médias 1998*, Info presse communications

Distribué à 100 000 copies, *Recto Verso* est un magazine progressiste dont le tirage et le rayonnement sont supérieurs à la majorité des autres magazines au Québec. 80 000 exemplaires sont distribués porte-à-porte, 19 000 autres sont disponibles en points de dépôt et 1 000 copies sont envoyées par la poste aux abonnés-es.



Les véritables décrocheurs

Nicole Brais

Voici sonnée l'heure de la rentrée scolaire et de toutes les autres plus ou moins pénibles après cette période de douce torpeur estivale et cérébrale. Au moment où, tant bien que mal, vous devez revenir du seul décrochage légitime, les vacances, laissez-moi vous accrocher avec mes inquiétudes concernant l'école publique.

L'autre jour, j'étais invitée à un *garden party* pour l'anniversaire d'une copine. Il y avait là quelques personnes qui donnent dans l'alternatif et bien de la marmaille en bas de cinq ans. Ça m'a amenée à parler école avec une femme dont le *chum* anime une très très petite école Montessori, malmenée par l'introduction de la garderie à 5\$. Ne lui sont restés que les gosses de riches et son fils à lui, pas riche du tout. On en vient à parler de l'éventuelle rentrée scolaire dudit fils. Et elle de dire que, si elle

avait plus d'argent, elle resterait à la maison avec son fils, pas pour faire l'école buissonnière, mais bien pour lui enseigner elle-même et ainsi lui éviter les affres de l'école publique, la grande castratrice de ces petites personnalités en voie de développement.

Alors que je préparais mon plaidoyer en faveur de l'école, elle a rajouté: «*j'en connais qui le font, ce sont des professeurs*». Ce n'est pas ma grippe qui m'a laissée sans voix. Au privé, à l'alternatif, aux projets spéciaux s'ajoute maintenant l'école *home made*. Je joins donc ma voix, que j'ai retrouvée depuis, à celle de Lise Bissonnette pour dénoncer le décrochage scolaire. Je lui laisse celui des ados, je m'attaque à celui des parents. Imaginez si ceux-là mêmes qui ont été formés pour y enseigner désertent l'école publique. Ils ont beau être scolarisés, ils n'en sont pas moins décrocheurs pour autant! ☹

DOSSIER ÉCONOMIE SOCIALE: L'autre façon de changer le monde?

PORTRAIT: Michel Marengo. Comment s'occupe-t-on de nos morts?

Opéra: **Rigoletto** peut-il être populaire?

Inde: *Que sont mes amis-es devenus?*



à lire dans la prochaine édition
NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1998



Vous ne voulez pas prendre le risque de rater un numéro de *Recto Verso*?

Vous ne payerez que les frais de poste et de manutention (toutes taxes incluses) :

Abonnement individuel	20\$
Étudiant et sans emploi	15\$
Abonnement institutionnel	25\$
Extérieur du Canada	30\$

ABONNEZ-VOUS!

Faire parvenir votre chèque ou mandat-poste à :

Nom _____
 Adresse _____

 Code postal _____
 Paiement inclus: Tél. : _____

Revue Vie Ouvrière Inc.
1215 rue Visitation, bur. 101
Montréal (Québec)
H2L 3B5

tél. (514) 523-5998

PLACEMENT
TEMPORAIRE

Une mine d'or explosive

Vous êtes à court d'argent, vous voulez travailler sur-le-champ. Il se peut qu'en vous adressant à une agence privée de placement on vous engage la journée même! Stimulées par l'insatiable appétit de flexibilité de main-d'oeuvre des entreprises, ces agences poussent comme des champignons. On en dénombre pas moins de 300, à Montréal seulement. La plupart sont nées au cours des trois dernières années.

Au Canada, cette industrie place 284 000 employés-es temporaires en une seule journée. Les emplois atypiques, tels le temps partiel, le travail autonome et le temporaire, connaissent une croissance fulgurante, un peu plus de 73 % des 670 000 emplois créés au Québec entre 1976 et 1995. Les agences privées l'ont compris et prennent de plus en plus de place dans la réorganisation du marché du travail. Elles brassent de grosses affaires: 2 milliards \$ au Canada seulement dans le placement temporaire en 1997.

Nathalie Labonté
et Jean-Sébastien Marsan
Photos: Gunther Gamper

EMPLOYÉS
À LOUER

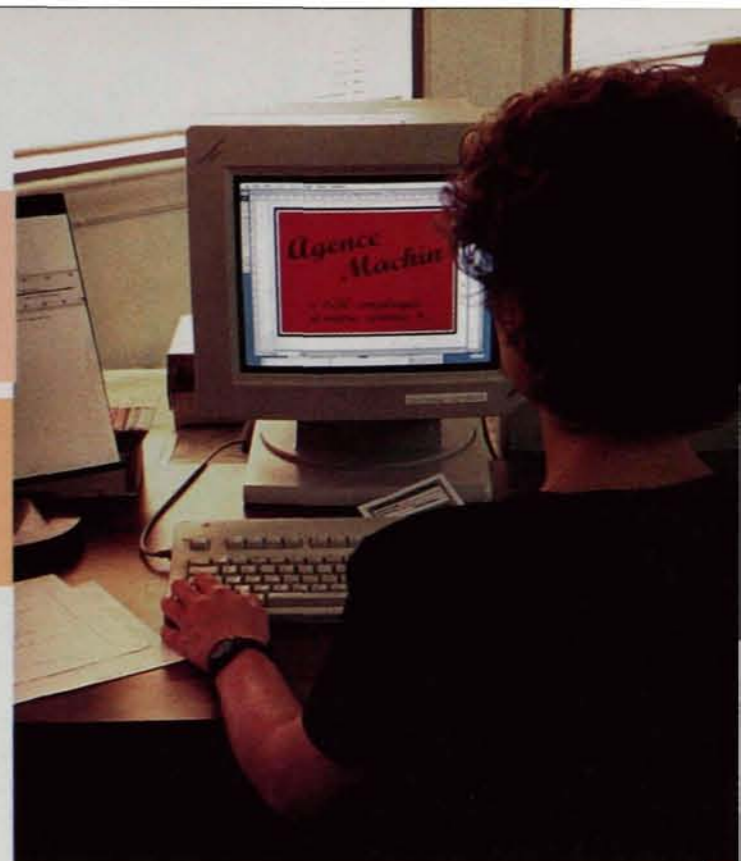
Employés-es absents à cause de vacances, maladie ou congé de maternité, départ précipité ou surcroît de travail, pas de problème! Les agences privées sont là pour louer du personnel. Elles répondent parfaitement aux exigences d'une gestion *just-in-time*, où les entreprises, par souci d'efficacité et de flexibilité, limitent leurs ressources humaines et matérielles en inventaire. «Les agences de placement permettent aux employeurs de se virer de bord rapidement», explique Denis Généreux, de Personnel Mille-Iles inc.

De plus, l'entreprise cliente n'a aucune obligation envers la personne recrutée par le biais d'une agence. Elle peut la

tester pour une embauche définitive ou la retourner; l'agence se charge de remplacer son-sa candidat-e sur le champ. Finie la paperasse administrative! L'agence s'occupe du recrutement, de la paie, des retenues à la source, des licenciements, etc. En revanche, l'entreprise cliente peut éprouver des difficultés à mobiliser des employés-es qui ne s'identifient pas à elle. À long terme, elle peut perdre une certaine expertise, lorsque ses travailleurs-ses loués se dénichent un meilleur emploi ailleurs.

DÉPANNEUR OU SUPERMARCHÉ?

Les agences de placement temporaire ont surtout pris leur envol dans le do-



mainé du secrétariat. Aujourd'hui, elles louent du personnel à une vaste gamme d'entreprises, pour des métiers les plus diversifiés. Travail de bureau, maintenance, agriculture, camionnage, informatique, les agences privées sont partout. Au Service de placement Télé-Ressources, le numéro un des agences à propriété québécoise, «80% de nos activités ont trait au placement temporaire et 10% au placement permanent», affirme Johanne Berry, la fondatrice de l'agence. Dans de rares cas, l'agence prend en charge l'ensemble du service de recrutement d'une entreprise.

«L'agence de placement, c'est comme un dépanneur», illustre Lili Desbiens, directrice de l'agence montréalaise Comidic, qui emploie 600 infirmières-ers et préposés-es. Ainsi pour plusieurs entreprises, le recours aux agences de placement temporaire est plus cher, mais très accommodant! «C'est très rare qu'on fait affaire avec des agences», affirme Éric St-Laurent, employé aux ressources humaines.

Au Service de placement Télé-Ressources, le numéro un des agences à propriété québécoise, «80% de nos activités ont trait au placement temporaire et 10% au placement permanent», affirme Johanne Berry, la fondatrice de l'agence.





«Quand on a fait l'ouverture de l'usine de Panneaux MDF au Saguenay, les CV arrivaient au DRHC, puis nous étions confiés afin qu'on effectue le processus d'embauche», affirme Lynda Plourde, directrice chez Adecco Léonard & Parisien.

nes chez Cascades à Kingsey Falls. On les contacte seulement dans des rushes, de façon temporaire, car on aime bien choisir nos candidats.»

Non loin du siège social de Cascades, la multinationale Weavex, installée à Warwick, a d'autres moeurs. Après avoir procédé à des licenciements massifs, cette compagnie, qui fabrique des feutres pour les papeteries, embauche systématiquement ses employés-es permanents par l'entremise d'une agence

privée. «Ainsi, nous n'avons plus à soutenir un département de ressources humaines, note Alain Cayer, le directeur de la qualité. Une agence de Trois-Rivières trie les CV et présélectionne les candidats pour nous.»

L'ÉTAT: DE FOURNISSEUR À CLIENT

L'État a longtemps facilité la rencontre entre l'offre et la demande d'emplois. Toutefois, «depuis 1990, Développement des Ressources humaines Canada n'effectue plus de placement», explique Diane Brulotte, agente de prestation d'emploi à DRHC. On ne fait plus de matching entre les travailleurs et les employeurs.» Les fonctionnaires sont là pour traiter les demandes d'assurance-emploi, outiller les gens et les référer à d'autres organismes. La restructuration progressive des services d'emploi gouvernementaux a ouvert la porte aux agences privées.

«Les entreprises ont longtemps reproché aux centres d'emploi gouvernementaux une lourdeur bureaucratique, l'absence d'évaluation et de sélection dans la qualité des candidats proposés et des services impersonnels, écrit Jean-Robert Tapin, auteur d'un rapport sur les agences de placement temporaire pour le gouvernement du Québec, en 1993.

D'autre part, même si les services de l'État sont gratuits, beaucoup d'entreprises considèrent qu'ils sont associés au recrutement d'une main-d'oeuvre non spécialisée, non qualifiée et moins motivée.»

De nos jours, non seulement les agences répondent aux besoins particuliers des PME et de la grande entreprise, mais en plus elles placent énormément de travailleurs-ses temporaires au sein même de l'appareil étatique. L'an dernier, dans la région d'Ottawa seulement, le ministère Travaux publics et services gouvernementaux Canada, qui centralise les offres de services pour l'ensemble des ministères, a dépensé 55 millions de dollars pour engager du personnel temporaire lié à 45 agences privées.

De plus, l'État s'associe parfois à une agence de placement privée. «Quand on a fait l'ouverture de l'usine de Panneaux MDF au Saguenay, les CV arrivaient au DRHC, puis nous étions confiés afin qu'on effectue le processus d'embauche», affirme Lynda Plourde, directrice en développement chez Adecco Léonard & Parisien.

LE TEMPORAIRE COMME MODE DE VIE

Nancy Szilbereisz n'a pas le goût de moisir sur une liste de rappel. «Dans les hôpitaux, c'est beaucoup trop rigide, après un certain nombre de refus de travailler on peut nous retirer de la liste de disponibilité. En travaillant pour une agence, je ne suis pas obligée de conter des mentes-ries.» Infirmière pour le compte de l'agence Comidic, Nancy Szilbereisz travaille principalement dans des établissements de soins prolongés, auprès de personnes âgées en perte d'autonomie. Elle a délibérément choisi le travail temporaire: «L'adaptation à un nouveau milieu, c'est très stimulant pour moi. De plus, je peux choisir mon horaire de travail et prendre mes vacances quand je veux.»

Ses relations avec les employés réguliers ne sont pas toujours harmonieuses. «Des gens apprécient notre présence

Une industrie dans la fleur de l'âge

L'industrie du placement privé a vu le jour aux États-Unis après la Deuxième guerre mondiale. Manpower en demeure l'archétype. Selon le Bureau international du travail, les agences de placement temporaire états-uniennes réalisaient un chiffre d'affaires de 20 milliards \$ en 1992, 30 fois plus qu'en 1970. En 22 ans, leur nombre est passé de 2 300 à 15 000.

«Au Canada, c'est tout récent, observe Linda Plourde, de chez Adecco Léonard & Parisien. En 1985 on en comptait quelques-unes, dix ans plus tard, 160 et aujourd'hui, environ 300 à Montréal seulement.» En 1993, 85% des entreprises états-uniennes utilisaient des travailleurs-ses temporaires, contre 75% en Europe et environ 30% au Canada. À l'Association nationale des entreprises en recrutement et placement de personnel, on parle d'une croissance des revenus de 15% par année.



Nancy Szilbereisz prévoit bosser encore longtemps à l'agence Comidic.

mais d'autres nous répondent carrément: «ah non, pas quelqu'un d'une agence!» Plusieurs ont l'impression d'être ralentis, parce qu'on ne connaît pas les rituels de la place et la disposition du matériel.» Dans la vingtaine, Nancy Szilbereisz prévoit bosser encore longtemps à l'agence Comidic, qui lui a confié la formation des préposés-es. Elle se dit satisfaite de son salaire mais déplore l'absence de vacances payées et de rémunération à temps double pendant les congés fériés, compétition entre les agences oblige. «Alors c'est simple, je ne travaille pas pendant ces congés», avoue-t-elle.

LES CLAUSES D'EXCLUSIVITÉ

André Cyr a été embauché comme travailleur social dans un CLSC par l'entremise d'une agence privée, La Croix Jaune. Nouvellement diplômé et sans expérience, l'agence lui a octroyé une série de contrats. «Si un CLSC déboursait 33\$ de l'heure à l'agence pour recourir à mes services, moi en contrepartie, j'étais payé 15\$ de l'heure, expliquait-il. À un certain moment, nous étions quatre personnes de l'agence au CLSC du Vieux La Chine.»

«Le CLSC du Vieux La Chine a recours à des agences privées pour se donner une marge de manoeuvre quand il veut offrir de nouveaux services, explique Kathleen Halpin, responsable des ressources humaines. Parfois, on a besoin d'une nutritionniste pour un projet très ponctuel, alors on appelle une agence. Cependant, quand ça devient plus régulier, là on embauche nous-même. Pour du recrutement à court terme, l'agence revient moins cher.»

Pour retenir les services d'André Cyr, ce CLSC a dû déboursier 2 000 \$ à l'agence. Une clause d'exclusivité liait ce travailleur social, l'agence et le CLSC. Roch Laflamme, professeur au département de Relations industrielles de l'Université Laval suggère l'abolition des clauses d'exclusivité, «parce qu'elles sont relativement illégales et ne passeraient pas le test des tribunaux». De plus, cela

ne favorise pas l'embauche permanente du personnel temporaire par l'entreprise cliente. En juin dernier, le CLSC ne pouvait rien promettre à son travailleur social, alors ce dernier a continué ses démarches afin de se dénicher un emploi permanent, dans d'autres établissements. Et aussi, auprès de l'agence.

D'OÙ VIENT LE PROFIT DE L'AGENCE?

L'agence de placement temporaire embauche et rémunère elle-même des salariés-es dont elle loue les services à des entreprises clientes. L'agence se comporte exactement comme un employeur. Généralement, elle n'exige pas de frais aux travailleurs-ses. «Lorsqu'une entreprise débourse 15\$ de l'heure à une agence pour les services d'un employé, ce dernier est payé environ 10\$. Du reste, 1\$ va en commission à l'agent qui a fait

La santé en mutation

Les mises à la retraite massives ont littéralement vidé les listes de rappel dans de nombreux établissements de santé québécois. Plusieurs gestionnaires, à défaut d'ouvrir de nouveaux postes permanents, ont misé sur la flexibilité et le temporaire. Une véritable manne pour les agences de placement privées.

L'agence Comidic a vu le jour, il y a 12 ans, dans un contexte où les centres hospitaliers avaient de la difficulté à recruter des infirmières aux soins intensifs. Une grande pénurie sévissait, «le besoin était là», se rappelle Lili Desbiens. Les listes de disponibilité des hôpitaux font que «si vous êtes une infirmière à temps partiel, vous devez obligatoirement être disponible une fin de semaine sur deux. Certaines infirmières s'inscrivent chez nous, dans le but de se rajouter quelques jours de travail dans la semaine, ce que l'hôpital n'est pas toujours capable de leur donner. De plus, on est beaucoup plus flexible pour les cheffes de famille monoparentale.»

«Les CLSC et les établissements de soins de longue durée font davantage appel aux agences de placement, soutient Lina Bonamie, vice-présidente de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec. Puisque les budgets alloués par le gouvernement ne sont pas annoncés longtemps d'avance, les gestionnaires ne veulent pas prendre la chance d'engager du personnel à temps plein. Il faut ouvrir des postes permanents pour attacher les travailleurs à un établissement», poursuit madame Bonamie. Sinon c'est la grande valse-hésitation. «En bout de ligne, ça coûte plus cher aux contribuables, en temps supplémentaire, en agence privée et en ressources humaines.»



le placement; 1,50\$ est dédié aux avantages sociaux telle l'assurance-emploi; 2\$ couvre les frais de bureau et la publicité. Finalement l'agence encaisse un profit de 0,50\$ par heure. Si l'entreprise débourse davantage, c'est du profit net», explique Alain Dufour, ancien vice-président exécutif de Télé-Ressources. En général, l'agence conserve de 30 à 50% du montant payé par l'entreprise cliente.

Dans plusieurs entreprises, des employés-es réguliers côtoient des employés-es d'agence effectuant un boulot comparable mais pour un salaire inférieur. La discrimination salariale «fait partie intégrante des activités des agences et demeure leur principale source de profits», faisait état Jean-Robert Tapin



Il suffit parfois d'un ordinateur et d'un téléphone pour équiper une agence de placement.

dans son rapport. Denis Généreux de Placement Mille-Iles inc. défend le contraire: «c'est pas à notre avantage de faire de la discrimination salariale. Si une Caisse populaire me demande de lui envoyer une caissière au salaire que dicte la convention collective, je le respecte.» La Caisse populaire paiera ainsi à l'agence une fois et demi le salaire d'une caissière syndiquée. Plus les salaires sont élevés, plus l'agence fait de l'argent.

bien que la plupart de mes collègues ont tout ce qui leur faut. Tout se passe comme si je travaillais pour Air Canada, à l'exception de la rémunération.» Il arrive que des employés-es d'agence passent dans le camp de l'entreprise. «40% des emplois temporaires deviennent permanents», soutient Linda Plourde, d'Adecco Léonard & Parisien.

Plusieurs sans-emploi consultant les annonces classées aboutissent dans une agence de placement. Ce qui est tout à fait normal puisque près de la moitié des annonces, dans *La Presse* du samedi, sous la rubrique Bureaux, renvoient directement à Quantum, Hunt, Olsten, Les Services Kelly, etc. Les agences privées sont également présentes sous la rubrique Cadres et professionnels. Ainsi, les travailleurs-ses épargnent un temps fou en démarche et ont accès à tout un réseau d'entreprises clientes, qui n'affichent pas nécessairement leurs postes vacants.

Alain Dufour qui a quitté la vice-présidence de Télé-Ressources a vu les choses d'un autre oeil. Le placement, «c'est une industrie de cheap labor. L'idée, c'est de payer le moins cher possible en salaire et de charger le plus possible à l'entreprise pour faire des profits. Les agences n'investissent pas dans les employés, il n'y a pas de souci de formation. La majorité des travailleurs qui entrent là-dedans essaie d'en sortir.»



Près de 50% des offres d'emploi des quotidiens proviennent des agences de placement.

METTRE LE PIED DANS LA PORTE

Pierre-Yves Guinard a tranquillement gravi les échelons au sein d'Air Canada, passant de commis à coordonnateur de projet. Afin de trouver un travail à temps partiel pendant ses études, il s'est d'abord inscrit dans une agence de placement, qui l'a par la suite parachuté ici et là. «Je n'avais rien à perdre, c'était un moyen de mettre un pied dans une entreprise bien établie.»

Adecco Léonard & Parisien retient 33% du montant qu'Air Canada débourse pour les services de Pierre-Yves Guinard. «Je n'ai pas d'avantages sociaux

Intermédiaire ou employeur

Avant 1982, le Québec était la seule province au Canada à exiger une licence d'opération pour les agences de placement. Depuis ce temps, n'importe qui peut placer de la main-d'oeuvre. Cette industrie est complètement déréglementée. Seule la Loi sur les normes du travail régit les agences privées.

Au Québec, le droit du travail a été conçu en fonction d'une relation bipartite. Rien n'est prévu pour les manages à trois employé-agence-entreprise cliente. En cas de congédiement, qui est le véritable employeur, l'agence ou l'entreprise cliente? Les avis sont partagés. En vertu de la *Loi sur les normes du travail*, la Justice désigne généralement les agences comme employeurs, parce qu'elles recrutent, signent les chèques de paie et licencient. Quand le Code du travail est en cause, le plus souvent c'est l'entreprise cliente qui est l'employeur, car c'est chez elle que l'employé-e travaille, s'intègre.

L'entreprise cliente d'une agence peut-elle contourner la *Loi sur les normes du travail*, la convention collective des non-syndiqués? «Ça prend un employeur en quelque part», rétorque Dominic Ambrosio, avocat à la Commission des normes du travail. Cette loi ignore le phénomène du placement. «En cas de plainte, la Commission poursuivra tant l'agence que l'entreprise, ajoute l'avocat. Un tribunal, en bout de ligne, tranchera qui est l'employeur», cas par cas.

QUAND LA COUR SUPRÊME S'EN MÊLE

Le 24 avril 1997, un jugement de la Cour suprême du Canada a confirmé que

l'employeur véritable est l'entreprise cliente. Cette cause impliquait une réceptionniste de la municipalité de Pointe-Claire, recrutée par une agence en 1990. Le syndicat des cols blancs de la Ville, affilié à la FTQ, soutenait que l'employée devait bénéficier des conditions de la convention collective, car elle occupait un poste syndiqué.

Ce jugement ne s'applique qu'à la ville de Pointe-Claire. Il n'oblige pas les agences ni les employeurs à se conformer à un nouvel ordre des choses. L'ambiguïté persiste et occasionne d'autres conflits. Par exemple, un litige oppose la Banque Laurentienne et le Syndicat des employés professionnels et de bureau (FTQ). Selon le syndicat, l'institution financière fait fi du jugement en recrutant via une agence au lieu d'embaucher directement. Plus d'une centaine d'employés-es d'agence sont recrutés chaque année par la banque sur un total d'environ 1 500 employés-es. De son côté, la banque rétorque que les employés-es d'agence ne sont pas couverts par la convention collective.

Selon Denis Généreux, chargé du chapitre québécois de l'Association nationale des entreprises en recrutement et placement de personnel «ce jugement



est compréhensible. Ce qui devrait être fait, ce n'est pas de taper sur les agences de placement, mais de les réglementer. Avec l'Association, on tente de s'autodiscipliner, mais on a besoin de l'aide du gouvernement donnez-nous un bâton pour frapper sur les agences qui ne font pas un bon job.»

Michel Cadorette, de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), demande au ministère québécois du Travail de légiférer afin de consolider l'application de la *Loi sur les normes du travail* dans les agences. «L'ensemble de cette loi est désuète», déplore-t-il, mais il affirme que le ministre Mathias Rioux pourrait faire un pas en avant en appliquant à la lettre l'article interdisant la discrimination salariale des travailleurs-ses à temps partiel vis-à-vis des travailleurs-ses réguliers. «Au ministère du Travail, on suit ce dossier attentivement, mais on ne sait pas encore s'il fera partie de l'agenda parlementaire», répond Robert-Charles Longpré, au cabinet du ministre du Travail. ☐



Les magnats du placement

Sur la scène québécoise, les gros pions du placement temporaire sont étrangers. Les entreprises états-uniennes Manpower, Quantum et Les Services Kelly se partagent la grosse part du gâteau avec Adecco Léonard & Parisien, anciennement Ecco Québec, une filiale d'une multinationale française.

Parmi les mieux connues figurent deux agences québécoises: Services de placement Télér-Ressources et Drakkar Ressources Humaines, le *success story* des dernières années. Fondée en 1991, cette agence spécialisée dans le camionnage et la mécanique place environ 500 employés-es par année. En 1997, Télér-Ressources plaçait en moyenne 500 employés-es dispersés en permanence dans quelque 1 500 entreprises clientes, pour un chiffre d'affaires de l'ordre de 12 millions \$.

Une dizaine de firmes multinationales se consacrent au placement temporaire. L'agence états-unienne Manpower, avec un chiffre d'affaires de plus de 8,8 milliards \$ ÉU par année, demeure la plus imposante entreprise du genre sur le globe. Présente dans 43 pays, cette entreprise compte 1,6 million d'employés-es et quelque 2 400 bureaux de placement. Ses dirigeants montréalais ont refusé de répondre à nos questions.

REDORER SON IMAGE

Les agences de placement privées n'ont pas toujours bonne presse. Nouvellement regroupées au sein de l'Association nationale des entreprises en recru-



PHOTO: RICHARD BOUSQUET

Les agences Manpower et Adecco ont pignon sur rue dans la plupart des grandes villes françaises.

tement et placement de personnel, elles tentent de redorer leur image. En juin dernier, cet organisme basé à Toronto comptait 604 agences de placement, dont 98 provenaient du Québec. Dotée d'un code de déontologie, cette association tente d'écarter, par exemple, les agences qui exigent des frais aux travailleurs-ses.

Selon la revue *Commerce*, «quand les agences aident une entreprise à combler un poste clé, elles sont perçues comme des intermédiaires précieux. Mais lorsqu'il est question de location de personnel temporaire, elles n'ont plus aussi bonne réputation.» On va jusqu'à parler d'éleveurs d'esclaves. «Souvent, les agences sont vues comme une façon d'éviter de payer des cotisations, de contourner la syndicali-

sation, de ne pas payer des avantages sociaux élevés, déplore Denis Généreux, chargé du chapitre québécois de l'Association. Plusieurs entreprises ont créé leur propre agence de placement pour payer moins cher de CSST. Quand une agence de placement a un seul client, il faut se poser des questions!

«On accuse à tort les agences de créer la précarité d'emploi, soutient Linda Plourde. Nous, on est là pour gérer la précarité d'emploi, on répond à un besoin.» Lili Desbiens, directrice de l'agence Comidic abonde dans le même sens: «Même s'il n'y avait que des gens à temps complet dans les hôpitaux, les agences de placement existeraient quand même pour remplacer les employés en congé, les fins de semaine, les accidentés du travail, etc.»



Le Louvre sous emprise syndicale



En juillet dernier, la Fédération syndicale unitaire de France «s'est emparée» du musée du Louvre à Paris pour appuyer deux de leurs camarades des Tours de Notre Dame de Paris à qui l'on voudrait refuser le droit essentiel de travailler. Le musée fut fermé quelques heures puis réouvert au public gratuitement par le syndicat. En France, la précarité d'emploi c'est sérieux. (R.B.)

Les biotechnologies sont dans vos assiettes... le saviez-vous?

N

ous vivons dans un monde, et un pays, où la sécurité alimentaire d'une partie grandissante de la population est remise en

question. Devant le spectre de l'appauvrissement mondiale, quand huit cents millions d'humains souffrent d'insécurité alimentaire¹, avons-nous grand besoin de produits comme des tomates ou des fraises mûrissant moins vite et exportables, l'hiver, de la Californie jusqu'au Québec? Dans un pays qui a été confronté à des problèmes de surplus de lait ayant mené à l'instauration d'un système de gestion de l'offre contrôlant la production. Dans un pays où les petites fermes familiales disparaissent rapidement et provoquent une dépopulation rurale, avons-nous grand besoin d'une hormone de croissance stimulant la production de lait chez les vaches? Pourtant, c'est ce que nous offrent les promoteurs des nouvelles biotechnologies.

Dolly, la nouvelle brebis...

Le monde des biotechnologies est un domaine complexe et peu accessible aux non-initiés. Cependant, les consommateurs sont confrontés à l'arrivée, sur le marché, de produits issus des nouvelles biotechnologies dans les domaines tels la santé et l'alimentation. Mais d'abord, que veut-on dire par nouvelles biotechnologies ou par modification génétique? On parle d'une collection de nouvelles techniques visant à manipuler les formes de vie (animales, végétales ou même humaines) à partir des découvertes de la génétique. Cette nouvelle biotechnologie utilise diverses techniques comme par exemple le génie génétique — une manipulation du matériel génétique des êtres vivants, en totalité ou en partie, pour fabriquer ou modifier des produits. Et peu après, Dolly est née!

Ces nouvelles biotechnologies, issues du génie génétique, forment une industrie qui a dépassé le cap de la recherche fondamentale pour atteindre celui de la commercialisation, d'ici très bientôt, de nombreux produits qui n'avaient jamais existé auparavant sur le marché. Contrairement aux

produits présentement en vente, les produits issus des biotechnologies ont la particularité de n'avoir jamais fait l'objet

d'une demande explicite de la part des consommateurs et de ne satisfaire aucun besoin exprimé ouvertement par ceux-ci. Toutefois, ils nous sont imposés, sans notre consentement et sans que nous puissions les identifier.

Depuis 1990, la FNACQ cherche donc à améliorer le processus d'information afin que les consommateurs puissent:

- mieux comprendre les risques et les conséquences de l'utilisation des produits issus des nouvelles biotechnologies, tant sur leur santé que sur l'environnement;
- identifier les produits afin d'exercer un choix véritable dans le marché, choix qui tient compte de leur préoccupation éthique, religieuse, morale ou autre.

Notre principal objectif étant de permettre aux consommateurs de se sentir moins impuissants face au pouvoir de l'industrie et de jouer un rôle actif dans la prise de décision de l'utilisation de ces produits.

Saviez-vous que... Agriculture et Agro-alimentation Canada [AAC] réglemente les produits agricoles de la biotechnologie, dont notamment les aliments du bétail, les engrais, les pesticides, les semences. Depuis 1988, plus de 2 400 essais en champ de plantes génétiquement modifiées ont été autorisés et près de trente produits sont actuellement autorisés. La grande majorité des semences issues du génie génétique se retrouveront sous peu dans vos assiettes...

¹Food and agriculture organization, *Quelques données sur l'état de la planète*, Sources no 110, 1995



n manipulant le matériel génétique pour créer des organismes nouveaux, incorporant par exemple les gènes de différents règnes (végétal, animal ou humain), les nouvelles biotechnologies, et notamment le génie génétique, plongent notre société dans une révolution fondamentale. Il est donc pertinent de se demander quels sont les bénéfices de ces nouveaux aliments, médicaments, thérapies géniques ou nouvelles techniques de reproduction et de répondre aux questions soulevées par les nouvelles technologies.

Quel en sera l'impact profond sur la santé humaine et animale ainsi que sur l'environnement? Comment prendre en considération les effets éthiques et socioéconomiques? Comment prendre en considération les valeurs, les attentes et les craintes des citoyens dans le processus d'évaluation ou de réglementation de ces techniques et produits? Mais pour se poser ces questions, encore faut-il savoir que les produits que nous consommons sont issus de manipulations génétiques....

L'étiquetage, une façon intelligente d'informer...

Pourtant, étude après étude, sondage après sondage, conférence après colloque, forum après forum, quand on pose la question "Doit-on informer les consommateurs?", la réponse de l'industrie, du gouvernement et des consommateurs est presque toujours positive. Cependant, une grande partie de l'information qui circule sur les nouvelles biotechnologies, issue du gouvernement, de l'industrie ainsi que des chercheurs universitaires, vise plus ou moins explicitement à informer les consommateurs/trices pour les convaincre d'accepter ces nouveaux produits.

Des produits issus des nouvelles biotechnologies (tomates et canolas modifiés génétiquement, médicaments et nouvelles techniques de reproduction) apparaissent donc sur le marché canadien, sans que les citoyens n'aient été consultés ou informés sur ces produits, et que le gouvernement fédéral n'ait mis en place un cadre réglementaire spécifique à celles-ci.

Pourtant, le gouvernement canadien dit souscrire au

principe du respect des droits des consommateurs, à la protection de l'environnement, à une plus grande transparence du processus décisionnel et à la participation de ses citoyens. Toutefois, il existe actuellement un rapport de force inégal entre les citoyens et les entreprises, sur le plan économique et en ce qui a trait à leur pouvoir de négociation, d'accès à l'information ou à l'expertise. Les grands promoteurs de produits issus des biotechnologies ont des moyens de pressions que les consommateurs et leurs représentants n'ont pas.

En tant qu'association de consommateurs, nous croyons que les citoyens ont un rôle important à jouer dans la gestion des ressources et des risques, comme ceux liés

aux nouvelles biotechnologies. Une circulation ouverte de l'information sur les caractéristiques, risques et bénéfices de tels produits est essentielle dans l'atteinte d'une société plus juste, dynamique et démocratique. C'est pourquoi la FNACQ demande l'étiquetage obligatoire des produits issus des biotechnologies.

Ce que vous pouvez faire:

Nous faire parvenir votre appui à notre demande, soit en nous écrivant soit par courrier électronique. Nous ferons ensuite parvenir vos préoccupations aux instances gouvernementales concernées (Santé, Agiculture et Agro-alimentaire et Industrie Canada).

La Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec [FNACQ] travaille pour vous sur ces dossiers chauds qui touchent des milliers de consommateurs.

1215 rue de la Visitation, Bureau 103
Montréal, H2L 3B5

fnacq@accent.net

LES SERVICES DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE

Un 5 \$ qui en cacheraït d'autres...

Anne-Marie Brunelle

«Nous rendons ces services accessibles, dès septembre 1998, à tous les enfants qui fréquentent la maternelle ou une école primaire du secteur public», a annoncé en avril la ministre de l'Éducation et de la Famille et de l'Enfance, Pauline Marois en présentant les places à 5\$ par jour dans les services de garde en milieu scolaire. Une bonne nouvelle pour les parents? Pas si sûr.

Il semble en effet que les parents ne doivent pas s'attendre à recevoir le même service pour 25\$ par semaine. Et dans bien des cas la facture sera de toute façon plus élevée. «Avec son projet, la ministre paie pour 5 heures de service de garde, par jour, c'est parfois suffisant, mais dans les régions urbaines, par exemple, les besoins sont plus grands»,

explique Denis Pouliot, de la Fédération des commissions scolaires. «Ce sera donc aux commissions scolaires d'assumer l'odieux de charger les frais supplémentaires aux parents», poursuit-il.

Ce que la ministre ne dit pas lorsqu'elle parle de 5\$ par jour, c'est que les heures additionnelles, la semaine de relâche et les sorties éducatives ne sont


plus comptées dans le financement accordé aux services de garde. Désormais, les parents devront les assumer.

Érick Laperrière, responsable du dossier à l'Association professionnelle du personnel de la CECM (APPA), affiliée à la CSN, est inquiet : «En fait, le nouveau régime est moins accessible pour les parents à faible et moyen revenu. Les parents les moins

fortunés payaient 2\$ par jour. Dorénavant, ils en paieront cinq.» De plus, le ministère a abaissé de 20 000\$ à 14 000\$, le revenu familial annuel pour avoir accès à une aide financière gouvernementale.

La Fédération des commissions scolaires a effectué un sondage auprès de ses membres en avril. Elle évalue le manque à gagner entre 20 millions \$ — si le nombre d'enfants fréquentant les services de garde se maintient à son chiffre actuel — et 44 M\$ dans le cas d'un «engouement» qui mènerait à un potentiel de 96 000 enfants sur une base régulière. «Évidemment, la mesure va entraîner de fortes pressions sur la gestion interne des services de garde. Dans bien des cas, il s'agira davantage de dépannage que de réelles réponses aux besoins des parents», poursuit Denis Pouliot.

Du côté du ministère de l'Éducation, on affirme que les prévisions budgétaires ont été effectuées sur les besoins de 80 % des enfants. «La grande majorité des enfants fréquentent le service de garde quatre heures par jour» explique Nicole Bastien, attachée de presse de la ministre Marois. Elle soutient que les sommes prévues, 40 millions de dollars, seront suffisantes.

Dans les services de garde, l'inquiétude est grande. Divers scénarios s'élaborent sur le terrain. Certains songent par exemple à imposer des frais d'inscription ou encore à augmenter, quand c'est possible, le nombre d'enfants sous la responsabilité d'une éducatrice. «Dans ce cas, on oublie le programme pédagogique. On risque de faire strictement de l'occupationnel. Genre, prends une feuille, pis dessine!», déclare Édith Chevarie, éducatrice. «Je n'ai pas hâte d'arriver avec une facture remplie de coûts supplémentaires auxquels les parents ne s'attendent pas», conclut Johanne Reid, coordonnatrice du service de garde Élan, à Montréal. 

«Je n'ai pas hâte d'arriver avec une facture remplie de coûts supplémentaires auxquels les parents ne s'attendent pas»,
déclare Johanne Reid,
coordonnatrice du service
de garde Élan, à Montréal.

EXPERIENCE PRATIQUE ET LEADERSHIP

**ÉQUIPE
MONTRÉAL**

**Jean
Doré**

*Candidat
à la mairie*



Payé et autorisé par Rejean J. Boudreau, agent officiel de Équipe Montreal.

**«Entre la métropolisation
et le village global :
les scènes territoriales
de la reconversion»**

Colloque de l'Association
d'économie politique

**23 et 24 octobre 1998
à l'UQÀM**

De nombreux conférenciers
dont Georges Benko,
Pierre Veltz et Bernard Pecqueur.

Pour informations et inscription:

- Serge Rousseau 514-522-4046, poste 4456
sgrousse@teluq.quebec.ca
- Jean-Marc Fontan 514-987-3000, poste 0240
fontan.jean-marc@uqam.ca

Programme détaillé sur le site web:
www.unites.uqam.ca/aep

septembre-octobre 1998



**Notre avenir est
entre leurs mains.
Leur avenir est
entre les nôtres.**

**La politique familiale québécoise,
un pas de plus vers l'épanouissement des familles.**

Depuis l'automne 1997, le gouvernement du Québec a mis en œuvre de nouvelles dispositions de sa politique familiale.

Les enfants de trois et quatre ans bénéficient de services de garde éducatifs à 5\$ par jour; les enfants de cinq à douze ans profitent de services de garde en milieu scolaire à 5\$ par jour; les enfants de cinq ans ont accès à la maternelle à temps plein; l'allocation familiale a été bonifiée pour les familles québécoises à faible revenu.

Des mesures pour aider les familles à concilier responsabilités familiales et professionnelles. Des mesures pour favoriser le développement et l'égalité des chances de nos enfants.

Renseignez-vous au :

(514) 873-2323 (région de Montréal)
1 800 363-0310 (ailleurs au Québec)



Gouvernement du Québec
Ministère de la Famille
et de l'Enfance

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES MONTRÉALAISES

«S'il-te-plaît, dessine-moi un parti...»

Anne-Marie Brunelle

Collaboration aux entrevues: Richard Bousquet et Jean Robitaille

Même si septembre annonce le «véritable» déclenchement de la campagne électorale montréalaise, l'histoire possède déjà son lot de situations invraisemblables et de revirements loufoques. Un conseiller change trois fois d'allégeance en 18 mois, un parti subit deux tentatives de liquidation, une candidate à la mairie, nouvellement élue, quitte son parti avec la moitié de l'organisation, un organisateur travaillait pour deux partis à la fois... Les exemples abondent. Bref, la situation ferait sourire, si Montréal n'avait pas besoin de débats démocratiques et d'une équipe forte munie d'un programme pertinent, pour se sortir du pétrin dans lequel elle patauge.

Qui aurait pu prédire, il y a un an à peine, que la course à la mairie se ferait à quatre? Pour comprendre l'histoire récente des partis municipaux, il faut se reporter au printemps 1997. L'administration Bourque est en pleine déroute.

Minoritaire au conseil municipal, le maire de Montréal a perdu toute crédibilité. Certains le voient prochainement à Shanghai. Malgré tout, il sollicitera un nouveau mandat. Le Rassemblement des citoyens et des citoyennes de Montréal (RCM)

est alors le seul parti d'opposition. Ses principaux organisateurs se lancent ensemble dans la recherche active d'un nouveau leader. Trois de ses principaux dirigeants, Abe Limonchik, Pierre Paiement et Louise Roy, se lancent à la chasse au candidat idéal.

Jean Doré a déjà laissé entendre qu'il est intéressé à revenir mais deux clans s'opposent au RCM, et les «anti-Doré» dominant. Cette opposition mènera à une première vague de départs au sein du RCM. Comme d'autres personnalités approchées, Liza Frulla finit par se désister et Jacques Duchesneau ne veut pas aller au RCM. Thérèse Daviau défait Michel Prescott à l'investiture, mais un mois plus tard elle claque la porte du RCM.

Le trio qui cherchait un nouveau leader pour Montréal fut étonnamment productif. Aujourd'hui, Abe Limonchik est à la tête de l'organisation de la campagne du RCM, Pierre Paiement dirige la campagne du parti de Jean Doré et Louise Roy est candidate pour Nouveau Montréal de Jacques Duchesneau!

Jean Doré



PHOTO: STEFAN GOUGEON

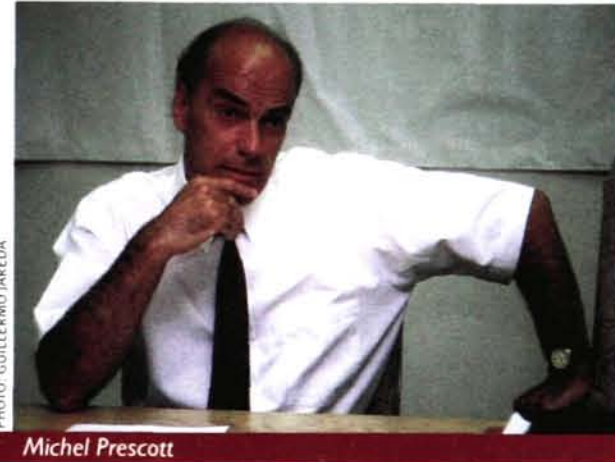


PHOTO: GUILLERMO JAREDA

Michel Prescott



PHOTO: GUILLERMO JAREDA

Pierre Bourque

**CANDIDAT DISPONIBLE
 CHERCHE PARTI INTÉRESSÉ**

Dès décembre 1997, Jean Doré cherche à former une grande coalition pour battre Pierre Bourque aux prochaines élections. Mais il ne réussit pas à mobiliser les nombreux élus devenus indépendants à la suite des guerres intestines au RCM et à Vision Montréal.

À ses partisans, Jean Doré avait posé une condition principale pour «repre-

dre le collier»: l'assurance d'appuis du milieu des affaires. Malgré ses appels — son entourage contacte notamment Pierre Brunet de Lévesque Beaubien, Nicole Pageau-Goyette d'Aéroports de Montréal, et Serge Saucier de la firme RCMP — aucun ne veut prendre position pour endosser le retour de l'ancien maire.

Jean Doré décide malgré tout de se lancer. Il compte sur une équipe d'organismes principalement issus du RCM, du Parti québécois et du Bloc québécois. Toutefois, l'enthousiasme n'est pas au rendez-vous. Selon certains proches du candidat Doré, s'il ne révolutionne rien, le chef d'Équipe Montréal a le mérite « d'être le moins pire ».

FAIRE DU NEUF AVEC DU VIEUX

Dès le mois de mars 1998 — alors que les rumeurs annoncent que Jacques Duchesneau « pourrait éventuellement songer à se présenter à la mairie » — l'ancien hockeyeur et promoteur immobilier, Serge Savard déclare: « Il a d'énormes appuis dans le milieu des affaires ». Peu après l'ancien chef de police reçoit le soutien du quotidien montréalais The



PHOTO: RICHARD BOUSQUET

Jacques Duchesneau

Angus : un terreau fertile



PHOTO: STEFAN GOUGEON

Jean Doré peut compter sur l'appui des promoteurs locaux composant le conseil d'administration de la Société de développement Angus (SDA). Le projet vise la conversion du site des ateliers de la compagnie Canadien Pacifique en un nouvel espace de développement industriel et résidentiel: le Technopôle environnemental Angus. Le directeur général, Christian Yaccarini fait partie du quatuor à l'origine de la création d'Équipe

Montréal. Louis Roquet, actuel président directeur-général de la Société de développement industriel du Québec et ex-secrétaire-général de la ville de Montréal sous l'administration Doré, préside aussi le conseil d'administration de la SDA. Paul Cousineau conseiller à la CDÉC Rosemont-Petite-Patrie se présente pour Équipe Montréal.

Rencontré lors du lancement d'Équipe Montréal, Denis Leclerc, responsable des communications de la SDA, confiait: « L'élection de Jean Doré serait la meilleure chose qui pourrait arriver. »

Par amour du Sport

Les liens entre le monde des «affaires du sport» et Nouveau Montréal sont nombreux. Le premier à appuyer Jacques Duchesneau, Serge Savard préside le groupe Les Internationaux du sport de Montréal dont un des objectifs est de préserver l'équipe des Expos à Montréal dans un nouveau stade. La revitalisation du Centre-ville ne saurait être préjudiciable à ce dirigeant de la neuvième société de gestion immobilière au Québec dont un des joyaux est le Château Champlain, hôtel réputé pour accueillir les équipes sportives des ligues majeures.

De même, Richard Le Lay, conseiller du président des Expos, Claude Brochu, dans le dossier de la construction d'un nouveau stade de baseball, agit aussi comme directeur de campagne de Jacques Duchesneau.

Gazette. «Top cop for top job. Il est le seul de tous les candidats connus qui soit ouvertement fédéraliste», peut-on lire en éditorial.

L'arrivée de Jacques Duchesneau dans l'arène politique municipale a des relents de l'histoire bourquienne. «Un bon gars, un homme qui écoute, un bon gestionnaire, un leader.» Le genre de commentaires qui rappellent fortement ceux qui ont pavé la voie à l'homme qui plantait des arbres, devenu maire de Montréal.

Le parti Nouveau Montréal n'a vraiment de «nouveau» que le nom, car il réunit essentiellement d'anciens élus et organisateurs du RCM, de Vision Montréal et de l'ancien Parti civique. Parmi eux, le militant conservateur Francis Hooper, identifié comme étant parmi les responsables du départ en catastrophe de Thérèse Daviau. M. Hooper est actuellement un des organisateurs principaux chez Nouveau Montréal.

Les fédéralistes montréalais s'organisent autour de l'ancien chef de police. Ex-ministre libéral sous Trudeau, Jacques Olivier annonce son soutien au candi-

dat Duchesneau. Phil O'Brien, président du conseil de la firme immobilière Devencore, ancien président de la Chambre de commerce du Canada et principal organisateur de la manifestation d'amour des Canadiens lors du dernier référendum québécois appuie aussi le candidat Duchesneau.

Toutefois, réduire la question à des dimensions de souverainistes-fédéralistes constituerait un raccourci imprudent, car l'équipe de Jacques Duchesneau compte aussi des souverainistes notoires. Jean Baribeau, candidat dans le district Maisonneuve, est un organisateur péquiste de longue date dans l'Est de la ville. Nouveau Montréal forme l'opposition à l'Hôtel de ville, grâce aux sept conseillers qui ont joint ses rangs.

ZONE DE RECONSTRUCTION

À la suite de toutes les secousses subies, les problèmes sont multiples du côté du Rassemblement des citoyens et des citoyennes de Montréal. La perte d'appuis «traditionnels» — notamment de syndicats, des péquistes et plus largement une partie du vote progressiste — dispersés chez Doré et Duchesneau ris-




PHOTO STEFAN GOUGEON

Pierre Bourque s'attribue des mérites divers lorsqu'il fait le bilan de ses années au pouvoir: la baisse du nombre de personnes assistées sociales, le développement économique, les investissements immobiliers. Dans le cas du nouvel édifice du YMCA au centre-ville il aura fallu trois ans pour que le projet voit le jour.

quent de faire mal le soir du scrutin. Mais au RCM, on a confiance de pouvoir mobiliser les Montréalais et les Montrealais. Même si le parti, et son chef Michel Prescott, partent bons derniers dans les sondages, le RCM croit que les solutions ne se trouvent pas dans un appareil éphémère bâti autour d'une personnalité connue ou encore de slogans sympathiques. Encore faudra-t-il que le RCM trouve les fonds et les ressources nécessaires pour faire passer son message.

AU PROFIT DE PIERRE BOURQUE

Pendant que les partis s'organisent, Pierre Bourque ne chôme pas. Profitant de la reprise économique, et pourquoi pas, d'une certaine amnésie collective, le maire sortant tire son épingle du jeu. Celui qu'on disait mort politiquement, il y a encore quelques mois, remonte la pente. Depuis plusieurs semaines, Pierre Bourque multiplie les apparitions publiques et les actions médiatiques telle que sa nuit dans une famille du quartier Côte-des-Neiges. L'équipe de Pierre Bourque prépare une campagne basée sur la personnalité du chef et sur les résultats de son administration. De son propre aveu, il ne compte pas proposer beaucoup de neuf pour les prochaines quatre années. 

Des frères siamois qui s'ignorent ?

Le document de réflexion d'Équipe Montréal stipule: «Réduire le fardeau fiscal est une priorité absolue; Équipe Montréal proposera un nouveau partage des coûts et bénéfiques des services, équipements et infrastructures de portée métropolitaine et régionale.»

Le parti Équipe Montréal s'engage aussi sur la voie du partenariat: C'est avec rigueur et transparence, en connaissant les vrais coûts des services actuels et de leurs alternatives que l'on jugera de la pertinence d'adopter certaines formes de partenariat entre la Ville et des organismes communautaires ou des entreprises pour la livraison de certains services ou la gestion de certaines activités.»

On peut parler d'une communauté d'esprit avec les préoccupations exprimées en juin dernier par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, dans des termes plus que similaires. Le peu de soutien de la communauté d'affaires à Équipe Montréal reposerait davantage sur un problème de crédibilité du chef, que sur les idées exprimées.

Bonnet blanc et blanc bonnet?

Faire le ménage dans les finances publiques, conclure une entente avec Québec, mieux organiser les services dans les quartiers. Ces promesses figurent toutes au cœur du programme des partis qui s'opposent à l'administration Bourque. Une rare communauté de vues? Non, plutôt le fait que les «penseurs», de Nouveau Montréal comme d'Équipe Montréal, sont pour la plupart des anciens du RCM. Les campagnes électorales se font souvent de nos jours autour de

gagement de sortir le pouvoir d'entre les seules mains du maire et de son comité exécutif. Ce n'est pas un point



de détail. Il s'agit d'une façon fort différente de concevoir la politique municipale. Entre l'élu gérant et l'élu dirigeant,

UN SYSTÈME PLUS EFFICACE

La bureaucratie montréalaise est lourde et inefficace. Là-dessus tout le monde s'entend. Les opposants de Pierre Bourque promettent donc de mettre en place des structures locales dotées de plus de responsabilités.

Ces réformes sont davantage administratives que politiques. Les projets consistent à transposer dans les quartiers la gestion des services de base: l'entre-



tien des rues, la salubrité, les loisirs, la culture. Michel Prescott parle de neuf directions générales territoriales. Jacques Duchesneau a présenté ses mairies de quartier comme LA solution. «Pourquoi Outremont, qui n'est finalement

pas plus gros qu'un quartier de Montréal, dispose d'un maire, de conseillers et de tout un appareil de services?» demande-t-il. Équipe Montréal propose la mise sur pied de neuf conseils d'arrondissement décisionnels. «Chaque conseil embauchera un directeur, qui sera responsable de la qualité des services», explique Jean Doré.

À travers tout ça, où va le citoyen qui veut faire bouger des choses dans son quartier? À l'exception d'une possibilité de référendum sur des questions locales, il semble encore loin le jour où les citoyens-nes montréalais-es disposeront d'un autre pouvoir que celui de



commenter. Ils peuvent aussi s'impliquer dans leur corporation de développement économique communautaire (CDÉC) mais aucun des quatre candidats n'est en mesure de préciser les façons concrètes d'arrimer le travail des CDÉC et des nouvelles structures locales, sauf pour dire que les élus-es seront décisionnels.

La campagne débute. De nombreux aspects des programmes doivent être éclaircis. Les portes ouvertes au partenariat par Jean Doré. Le coût des promesses de Jacques Duchesneau. Du côté de Pierre Bourque, c'est limpide: «Je vais continuer de me battre pour Montréal.» Message reçu. ☛



la personnalité des chefs. Encore faut-il qu'il y ait un choc des idées.

UNE QUESTION DE PRIORITÉ

Une différence importante existe tout de même. La priorité d'Équipe Montréal et de Nouveau Montréal va aux services aux citoyens-nes. Le RCM préfère mettre l'accent sur la transparence de l'administration municipale. Le RCM propose plusieurs changements qui accorderaient des pouvoirs accrus, de nouvelles responsabilités aux élus municipaux. Des mécanismes de suivi plus efficaces, des études d'impact plus importantes et surtout l'obligation du comité exécutif de répondre devant le conseil de ses décisions. «À quoi ça sert d'élire 51 conseillers, si seulement neuf personnes peuvent vraiment décider?», se demande-t-on au RCM qui prend l'en-

La gestion selon Jacques Duchesneau



PHOTO: STEFAN GOUGEON

«**M**ontréal, ce n'est pas un gouvernement comme Jean Doré l'a pensé. Ni un royaume comme Pierre Bourque l'a voulu. Montréal, c'est une administration.» C'est clair, si Jacques Duchesneau est élu, c'est un gestionnaire qui sera à la tête de Montréal.


Jacques Duchesneau connaît moins les fonctions politiques d'un maire. Il devra apprendre vite. Montréal n'est pas qu'une entreprise

de services à la population comme le supposent ses maires de quartier. Ce sont aussi des tables de concertation, des assemblées de citoyens, des corporations de développement économique communautaire. Quel est le rôle du citoyen dans ses plans? C'est simple. «*La politique municipale, c'est de la démocratie en direct. Tu me parles d'un problème, je trouve la solution.*»

Le candidat raconte qu'il a combattu les préjugés toute sa vie. Il déplore que certains résument sa candidature par un «ah, une police...». «*Vous ne m'avez même pas entendu. Est-ce que je peux être une personne avant d'être une police?*», demande-

«*La politique municipale, c'est de la démocratie en direct. Tu me parles d'un problème, je trouve la solution.*»

t-il. Pourtant, la casquette se pointe vite derrière les solutions qu'il avance. Les jeunes de la rue? La solution est dans le respect de la loi et des règlements. L'environnement? Il annonce un plan de contraventions pour les propriétaires de terrains vagues.

Jacques Duchesneau répète souvent qu'il a deux oreilles et une bouche, pour écouter deux fois plus qu'il ne parle. Reste à voir s'il entendra autre chose que ce qu'il dit. 

Les valeurs de Pierre Bourque

«**U**ne ville, c'est organique, il faut maintenant la laisser respirer.» Pierre Bourque est un extra-terrestre dans l'arène politique municipale. Le maire sortant désarçonne, tant il semble loin de la réalité. Les conseillers qui l'ont quitté lui reprochent de régner sur Montréal. Imperturbable, il affirme: «*Moi, j'ai décentralisé beaucoup.*»

Si on tente de l'amener sur le terrain des idées, sur la question du pouvoir de l'élu ou celui des citoyens-nes, Pierre Bourque rétorque par un discours sur la solidarité, le partage, la compassion. «*La*


pauvreté à Montréal fait mal au cœur du maire.» Il est particulièrement préoccupé par le sort des jeunes, des membres des communautés culturelles. «*Je veux donner une voix à ceux qui n'en ont pas*», dit-il, en ne précisant pas comment.

Pierre Bourque a une explication pour les multiples crises qui ont secoué son administration «*Personne n'a été critiqué comme moi. Mais je continue de ne pas céder au chantage et je reste imperméable à tous les lobbys.*» Les nombreux départs au sein de Vision Montréal seraient le fait «*d'un groupe d'ingrats qui se sont*

faits élire grâce au maire.» Cette situation ne se reproduira pas, selon lui. «*La dernière fois, je n'avais pas été vigi-*



PHOTO: GUILLERMO JAREDA

lant. J'avais ramassé du monde de partout. Cette fois, on a une équipe plus pure.» Pour sélectionner les candidats, Vision Montréal dispose de deux comités de sélection. Ensuite, le maire rencontre chacun d'entre eux pour discuter de leurs valeurs. Après quatre ans au pouvoir, son équipe comporte 30 nouvelles candidatures. De valeur, sans doute. 

«*La dernière fois, je n'avais pas été vigilant. J'avais ramassé du monde de partout. Cette fois, on a une équipe plus pure.*»



PHOTO: GUILLERMO JAREDA

Le pari de Michel Prescott

On ne peut rencontrer Michel Prescott sans lui demander d'abord comment va son parti. «J'ai hâte que les gens de Doré se mettent sur la route. Comme ça on va être deux à dire qu'il n'est plus

au RCM», lance-t-il en riant. Sa position n'est pas simple. Il part bon dernier, il n'est connu que d'environ 20 % du public, il n'a pas le charisme de ses adversaires. À l'heure où la tendance en politique est de placer des vedettes à la tête pour gagner, la marche est haute. «Mais on est optimiste, le niveau véritable de l'appui au RCM va augmenter à

mesure que les gens vont nous connaître», dit-il.

Avec Michel Prescott, pas de slogans ou de formules creuses. «Notre programme n'a pas été fabriqué par des séances de focus group», déclare-t-il. Conseiller municipal depuis 15 ans, il a une connaissance intime des rouages et des problèmes de la ville.

Il déplore l'actuelle déresponsabilisation des élus. «Depuis que Pierre Bourque est maire, les commissions du conseil ne siègent presque plus, les conseils de quartier ne se réunissent pas souvent. Les décisions sont prises par les directeurs de services à la ville.»

«Le défi de la performance, c'est une assurance contre les projets de privatisation, pour les rendre inintéressants.»

Michel Prescott est d'avis que la culture de gestion à la ville est à changer. «On doit remplacer le respect du processus comme façon d'évaluer les projets. Il faut évaluer en fonction des résultats.» Le chef du RCM lance un message aux employés municipaux: «La susceptibilité autour des mots tels que compétitivité n'est plus de mise. En réalité le défi de la performance, c'est une assurance contre les projets de privatisation, pour les rendre inintéressants.»

La politique selon Jean Doré

Maire de Montréal de 1986 à 1994, Jean Doré est un politicien classique, une bibitte politique d'expérience. En ce sens, il est seul de son espèce dans la course à la mairie. C'est connu, Jean Doré parle beaucoup. Mais son problème de sur-abondance de mots ne doit pas occulter sa plus importante qualité dans la course actuelle. Jean Doré connaît et maîtrise les dossiers de développement de Montréal.

Son plan de décentralisation des services dans les conseils d'arrondissement est le plus avancé. Tous seraient centralisés sous une même direction par arrondissement. «Un conseil décisionnel, un directeur responsable de la qualité des services, des cols bleus attirés à un quartier, des budgets», explique Jean Doré.

Un plan plus explicite, une équipe expérimentée, l'avenir d'Équipe Montréal pourrait être radieux.

Mais Jean Doré a un double problème: s'il compte sur son expérience pour séduire l'électorat, il doit cependant se démarquer de son ancienne image. Lors de son règne précédent, Jean Doré a conservé le pouvoir politique entre les mains du comité exécutif de la ville. Son programme actuel ne permet pas de penser qu'il en sera autrement. En 1994, il a abandonné son parti lors de la défaite, préférant aller travailler chez Lavalin. «Je n'ai pas perdu mon âme en travaillant pour le privé, je suis toujours le même gars d'équipe et de convictions», souligne-t-il.



PHOTO: STEFAN GOUGEON

Un Jean Doré renouvelé? Pour convaincre la population montréalaise, il faudra plus qu'une coupe de la moustache.

«Je n'ai pas perdu mon âme en travaillant pour le privé, je suis toujours le même gars d'équipe et de convictions.»

CARRIER

Notre premier devoir de citoyen *solidaire*

Entrevue avec **Lise Payette**

«Il ne suffit pas de donner de l'argent pour contrer la pauvreté. Tant qu'il n'y aura pas cette acceptation d'un partage de la richesse, on est dans tous les dangers. Il y a des dangers de guerre, il y a des dangers de révolte, justifiés! Moi, si j'étais dans un pays du Tiers monde, faite comme je suis, avec la volonté que j'ai, j'aurais fait du trouble. Je serais incapable d'accepter ma condition sans révolte...»

Incapable d'accepter les conditions de vie misérables de peuples entiers dans le monde en développement, Mme Lise Payette sonne l'alerte depuis toujours. Et elle passe à l'action. Même si la solidarité internationale est un concept abstrait pour bien des gens, l'auteure de téléromans populaires et productrice de documentaires télévisés croit que chacun peut faire sa part pour rendre le monde plus juste. La porte-parole des Journées québécoises de la solidarité internationale (voir encadré) lance un appel à tous.

«Peut-être que la première responsabilité d'un individu tout seul, c'est de crier chaque fois qu'il y a quelque chose qui le heurte, CRIER!» Être témoin de la pauvreté ici, se tordre les tripes en regardant les nouvelles de la guerre au Soudan ou parcourir les images d'inondations en Nouvelle-Guinée doit pousser les gens à s'informer pour mieux agir. «On ne peut pas s'engager sans comprendre, sans avoir développé une sensibilité à ce qui se passe autour de nous ici, autant qu'ailleurs.» Il faut refuser le silence qui nous garde dans le noir.

Mme Payette travaille en radio et en télé depuis plus de trente ans. Elle a animé des *talk shows* populaires comme *Appelez-moi Lise* et a produit des documentaires d'envergure tels *Disparaître* et *Les choix d'une nation*.

Depuis 1992, elle est associée à la maison de production *Point de mire* où elle offre au public québécois une brochette de téléromans à succès tels *Marilyn*, *Des dames de cœur* et *Un signe de feu*. Ses productions portent souvent à réfléchir, témoins de son engagement social. «On n'a pas le droit d'utiliser du temps de télévision pour ne rien dire, dit-elle. On n'a pas le droit de déranger les gens pendant une heure, dans leur salon, si on ne leur donne pas à réfléchir.»

«Mais je ne me fais pas d'illusions, dit-elle. C'est pas tellement avec les téléromans que j'arrive à développer mon engagement international. Les téléromans sont une sorte d'éducation populaire qui permet aux gens de trouver des miroirs, de s'identifier avec des personnages.» Les profits réalisés avec les téléromans sont réinvestis dans les documentaires comme *Femmes: une histoire inédite*, qui a été tourné dans 20 pays et diffusé dans 44.

La sensibilité de Mme Payette à la question internationale a été justement développée au travers de son engagement envers les femmes: «À partir de la situation des femmes d'ici, j'ai voulu connaître celle des femmes dans d'autres pays — la situation politique, la situation géographique. Si on s'y intéresse, on finit par aller plus loin que juste la situation des femmes.»

Le théâtre Parminou a fait le tour du Québec

avec sa pièce *Les Amériques à la une*, lors des Journées québécoises de la solidarité internationale de 1997. Cette année, les Journées feront encore place aux arts visuels et à la musique, ainsi qu'aux expositions multimédias et aux ateliers. Le tout dans la poursuite de l'idéal de la Déclaration des droits de l'Homme dont c'est le 50^e anniversaire.

Photo: Sylvain Lafleur



Lise Payette,
porte-parole des
Journées québécoises de la
solidarité internationale
de l'Association québécoise
des organismes de
coopération internationale.
Du 24 au 31 octobre 1998.



Photo: Point de mire

«Disons que cela a toujours été ma porte d'entrée dans un sujet que je voulais élargir par la suite, poursuit-elle. Parce que très souvent les femmes sont un bon miroir de la situation dans un pays. Quand elles sont brimées, ça permet assez rapidement de comprendre quelle sorte de gouvernement il y a, quelle est l'attitude des hommes. Les femmes dans tous les pays du monde nous permettent de prendre le pouls de la pauvreté, de l'éducation, de la situation des enfants.»

Changer le monde ne se fera pas du jour au lendemain, que l'on soit idéaliste ou réaliste. Ayant participé à la réforme du code civil sur les lois concernant la famille, l'ex-ministre Payette n'en est que trop consciente. Alors que le fait qu'une femme garde son nom de naissance la vie durant est maintenant passé dans les mœurs, d'autres aspects de la réforme, selon Mme Payette, ne se feront sentir que dans cent ans. C'est pour cela qu'elle est fière de son travail comme ministre, mais elle opte plutôt actuellement pour les communications de masse qui lui permettent d'évaluer l'impact immédiat de son travail.



Du 24 au 31 octobre 1998

Journées québécoises de la solidarité internationale

Les Journées québécoises de la solidarité internationale marqueront cette année l'engagement dans la poursuite de l'idéal de la Déclaration internationale des droits de l'Homme. Arts visuels, musique, rassemblements, expositions multimédias et forums évolueront sous le thème des droits humains et le développement en ce 50^e anniversaire de la Déclaration. Mme Lise Payette sera porte-parole de l'événement annuel. Du 24 au 31 octobre 1998, vous êtes invités découvrir le monde de solidarité internationale *made in Québec*.

Montréal sera hôte d'un Forum de la solidarité alors qu'à Québec on présentera une exposition photographique, des ateliers et une soirée culturelle. Les jeunes seront au rendez-vous au forum virtuel du Bas-St-Laurent. Il y aura un colloque dans l'Outaouais et une activité *Expressions autochtones* en Abitibi. À Lanaudière, c'est le train de la solidarité; à Sherbrooke, l'«Assemblée extraordinaire des Nations Unies» des jeunes. Le Saguenay-Lac-St-Jean nous présentera des ateliers sur les droits humains alors que les Bois-Francs y vont pour une exposition multimédia et un concours d'écriture. Trois-Rivières le fera en poésie.

Une murale collective sur les droits humains, créée par les gens de toutes les régions, sera dévoilée à l'Assemblée nationale le 20 novembre prochain.

Les Journées québécoises sont présentées en collaboration avec le Ministère des Relations internationales du Québec.

Informez-vous auprès de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) au 514 871-1086; sans frais: 1 800 811-3350.



AQOCI
Association québécoise
des organismes de
coopération
internationale

Point de mire travaille présentement sur une série de six émissions sur le monde tel que révélé par ses enfants. Le tournage a lieu alors que la majorité des pays ont ratifié la *Convention relative aux droits de l'enfant*, en vigueur depuis 1990, première année de la décennie des droits de l'enfant. Mais les enfants qui raconteront leur histoire dans ce documentaire témoigneront d'une réalité plus dure qui jette une ombre sur les célébrations du 50^e anniversaire de la Déclaration des droits de l'Homme cet automne: l'UNICEF estime que des milliers d'enfants de moins de 16 ans ont participé à des combats récents dans 25 pays; à la fin 1994, on estimait à 114 000 le nombre d'enfants rwandais séparés de leurs familles. Plus près de chez nous, Statistiques Canada soutient qu'un enfant canadien sur six vit dans la pauvreté.

«C'est effrayant d'arriver à l'an 2000 et d'avoir toujours à lutter pour des droits aussi fondamentaux que l'égalité des femmes et le respect des enfants.» La sortie du documentaire est prévue en 2000.

Comme porte-parole des Journées québécoises de la solidarité internationale à la fin octobre, Lise Payette sera portée devant caméras et micros pour inviter les Québécois et les Québécoises à participer aux activités dans leur région.

L'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) regroupe 44 organismes de coopération et d'éducation à la solidarité qui partagent l'objectif de l'engagement du public québécois dans la lutte contre les causes du mal-développement et la promotion d'un développement juste et démocratique, ici comme ailleurs.

180, Saint-Catherine Est
Bureau 510
Montréal, Québec H2X 1K9
Téléphone: 514 871-1086
Sans frais: 1 800 811-3350
Télécopieur: 514 871-9866
aqociadm@aqoci.qc.ca
<http://www.aqoci.qc.ca>

Cet espace est retenu et payé par:

**AQOCI
DÉVELOPPEMENT ET PAIX
INTER PARES
OXFAM-QUÉBEC
SOLIDARITÉ CANADA SAHEL
SUICO**
organismes de coopération internationale voués au développement de solidarités entre les peuples d'ici et d'ailleurs.

SUD-LIBAN

Myriame El Yamani

Quand la torture n'a plus de fin

Descendre vers la torture. Vers la disparition. Vers le jugement et l'exécution arbitraires. Vers la torture et vers le refus désaxé. Coupez-lui les cheveux! la gorge et la tête!

Écris. Tout ce qu'il a pu écrire ne vaut rien devant la souffrance. Il est dit, il est écrit: témoignage, torture à l'électricité, viol, passage à tabac.

Serge Patrice Thibodeau, *Dans la cité*, suivi de *Pacifica*, L'hexagone, Montréal, 1997, p. 132.

Ce cri d'alarme augure bien de l'essai que le poète Serge Patrice Thibodeau, récipiendaire du prix du Gouverneur général du Canada en 1995, prépare sur la torture. Son séjour l'été passé à Beyrouth l'a profondément bouleversé. Et pour cause. Ce qui se passe dans le camp de détention de Kham au Sud-Liban, où plus de 150 personnes sont privées de leurs droits les plus fondamentaux, comme celui de recevoir la visite de la famille ou de leur avocat, en plus d'avoir été incarcérés pendant un, cinq, douze ans, sans jugement, ni procès, a de quoi perturber le-la plus insensible d'entre nous.

Le rapport d'Amnistie internationale de 1997 est accablant. Torture systématique, impossibilité de recevoir des soins médicaux, isolement dans des conditions plus qu'inhumaines,

c'est le traitement qu'on inflige à tous ces détenus, dont une dizaine de femmes aux dernières informations. Leur seul problème: soupçonnés d'appartenir à des groupes armés s'opposant à l'occupation israélienne du Sud-Liban ou refuser de s'enrôler, dès l'âge de 16 ans, dans la milice de l'Armée du Sud-Liban (ALS), sorte de paravent israélien pour

expliquer les exactions commises dans cette zone occupée depuis 20 ans déjà.

«Je ne suis ni une politicienne, ni une militante. C'est en tant que mère que je m'adresse à vous. Depuis neuf ans, le sourire a quitté nos lèvres et la joie notre demeure. Je survie au rythme des visites que je peux faire à Suha, une fois tous les deux mois pour quelques minutes, à travers une grille, sans la toucher», explique Madame Beshara, venue cet automne pour la première fois au Québec à l'appel de la section canadienne francophone d'Amnistie internationale. Sa fille, Suha Fawwaz Beshara, âgée maintenant de 30 ans, a été incarcérée en novembre 1988 à Kham, soupçonnée d'avoir tenté d'assassiner le général Antoine Lahad, le chef de l'ALS. En septembre dernier, Israël a interdit au Comité international de la Croix-Rouge la visite des familles aux détenus-es de Kham et ne les a toujours pas autorisées à ce jour. Même sporadiques, ces visites redonnaient pourtant un peu d'espoir aux familles.

DES GESTES UTILES CONTRE LA TORTURE

Serge Patrice Thibodeau, coordonnateur Syrie-Liban pour Amnistie internationale au Canada, croit que «les gestes que nous posons pour faire arrêter la torture dans le monde sont toujours utiles. En tant qu'écrivain, il est essentiel pour moi de témoigner. Ce séjour au Liban a renforcé mes convictions et ce fut pour moi une grande leçon humanitaire de voir la solidarité existante entre les ex-détenus que j'ai pu écouter». Il a réalisé avec Josée Lambert, photographe de presse, une vingtaine d'entrevues. Une jeune femme avec son bébé qui a peur de lui transmettre son état de santé en l'allaitant, un homme complètement mutilé, des jeunes qui ne comprennent pas pourquoi on boucle leurs villages et qu'on les arrête en pleine nuit.

«La torture est la disgrâce de l'Humanité. Ce qui me révolte, c'est de constater que nos gouvernements sont bien frileux face à ces comportements. Ils refusent d'entendre ces témoignages. On sait qu'en Angleterre et aux États-Unis, il existe de la publicité

pour vendre des "chambres de torture" en Kit. Le Canada a voté une loi en 1992 interdisant la fabrication de tels outils. Mais est-ce suffisant? On apprend également, par des témoignages d'anciens détenus de Kham, vivant à Montréal, que des membres de l'ALS, leurs anciens tortionnaires, vivent en toute impunité parmi nous. Allons-nous rester les bras croisés?», questionne le grand voyageur, Serge Patrice Thibodeau. Il a parcouru le Moyen-Orient jusqu'aux confins de l'Afghanistan et du Pakistan, a réalisé des fouilles archéologiques en Jordanie et il n'a de cesse de dire et d'écrire ce qui l'enrichit comme ce qui le perturbe.

C'est qu'il n'est pas un écrivain ordinaire. «Ce par quoi je suis passionné, l'écriture, justifie la torture. On essaie d'extorquer des aveux à des gens qui ne font que défendre les droits humains fondamentaux dans leur pays. Alors que moi, j'écris, seul, sans avoir à subir de la violence. Je ne peux pas faire comme si je ne savais pas», ajoute-t-il. Lors de son passage au Liban, les autorités israéliennes lui ont refusé le passage à Kfar Tibnit, en zone occupée, sans raison. D'ailleurs, Amnistie Internationale n'a jamais pu entrer dans la prison de Kham. Ces détenus-es sont complètement isolés du monde extérieur.

Il y a parfois des échanges de prisonniers-ères. Le dernier en date a été effectué en juin: 50 détenus-es de Kham, 10 des prisons israéliennes, contre la dépouille d'un soldat israélien. Pour la première fois, la France s'est impliquée dans l'opération en fournissant un avion militaire pour le transport des personnes libérées-es. «Au Québec, trois groupes de militants s'occupent des prisonniers de Kham, de Suha Beshara et de Ron Arad, un pilote israélien capturé par la milice Amal en 1987 et qui serait entre les mains des Gardes révolutionnaires iraniens en poste au Liban. Je dois dire que c'est l'action de tous ces jeunes qui m'aide pour continuer à exiger la libération sans conditions de toutes ces victimes de torture», conclut-il. ☐



PHOTO: JOSÉE LAMBERT

Jihad Awada fait partie des 50 détenus-es de Kham libérés-es le 26 juin dernier, après 13 ans d'incarcération. Son frère Imad, à l'arrière plan, libéré en juin 1996, et d'autres membres de sa famille sont heureux de le retrouver.

Les otages oubliés d'Israël

Depuis 1978, Israël occupe cette partie du Sud-Liban, où se trouve le camp de Kham, faisant fi de la résolution 425 de l'ONU qui exige le retrait inconditionnel d'Israël de cette zone occupée. En 1982, l'armée israélienne était aux portes de Beyrouth, puis en 1985 elle s'est retirée au Sud-Liban, sans jamais en partir. On estime à 800 000 les personnes déplacées de cette zone vers les bidonvilles de Beyrouth Sud, qui ont tout perdu depuis l'occupation illégale d'Israël. La région est bien sûr stratégique, car les Israéliens-nes veulent contrôler le fleuve Litani, qui leur permettrait entre autres d'irriguer la frontière nord de leur État. Des pourparlers sont toujours en cours pour que les Libanais-es retrouvent leur territoire, eux qui n'ont jamais accepté cette occupation. D'où leur résistance et sa conséquence: les camps de torture comme Kham.

Le 50^e anniversaire de la création de l'État d'Israël en 1999 pourrait-il coïncider avec la libération sans conditions de ces otages oubliés? Les récentes interventions du gouvernement d'Israël, notamment avec l'implantation de nouvelles colonies et les échecs de l'accord de paix avec les Palestiniens-nes ne vont sûrement pas dans ce sens-là. Pourtant, l'an 2000, à l'appel des lauréats du prix Nobel, a été déclaré l'«année de la culture de la paix». Il ne leur reste que peu de temps pour faire leurs preuves et redonner ses lettres de noblesse à la dignité humaine.

Mme Beshara, Serge Patrice Thibodeau et le portrait de Suha Fawwaz Beshara exécuté par le peintre Bernard Trahan.



PHOTO: MYRIAME EL YAMANI

L'ÉQUITÉ SALARIALE

Absence de moyens ou de volonté?

Maricarmen
Merino-Beaudoin

Les fonctionnaires fédérales viennent de gagner la bataille de l'équité salariale. Au Québec, une loi sur l'équité salariale est en vigueur depuis un an. Mais le travail, au ralenti, de la Commission chargée de son application suscite la controverse.

«**N**ous ne pouvons pas culpabiliser la Commission de l'équité salariale de faire des erreurs, puisqu'elle n'a posé aucun acte.» Jeannine David-McNeil, professeure de l'École des Hautes Études Commerciales (HÉC), résume ainsi l'opinion de plusieurs à l'égard de la situation stagnante dans laquelle patauge cette commission depuis un an.

D'après la titulaire de l'Institut d'économie appliquée des HÉC, l'information et la formation nécessaires pour interpréter et appliquer la Loi se font attendre. L'information circulant actuellement (20 900 brochures et dépliants) ne concerne que le rôle et les fonctions de la Commission. Elle constate que la grande majorité des avocats-es en droit du travail ne connaissent même pas la Loi. Les femmes non-syndiquées sont tout particulièrement affectées par ces retards parce que le défaut d'un employeur de se conformer au principe de l'équité salariale ne pourra être examiné par la Commission que s'il y a plainte des travailleuses discriminées.

«*Sans information, comment pourront-elles se plaindre si elles ne connaissent pas les moyens à leur portée? Comment les femmes comprendront-elles les données affichées par leur employeur?*», se demande Thérèse Sainte-Marie, de la Coalition en faveur de l'équité salariale. Le manque d'information pose un problème surtout dans le milieu non-syndiqué, où travaillent près de 70% de la main-d'oeuvre féminine, soit plus d'un demi million de femmes.

Claudette Carbonneau, vice-présidente de la CSN, affirme que les objectifs de la Loi et le contexte où


elle a été adoptée étaient clairs. Même si les représentants-es des employeurs-es ont tout fait pour l'édenter. C'est peut-être cela qui explique l'excessive prudence avec laquelle la Commission avance. «*La Commission ne doit pas avoir peur de susciter une controverse dans l'application d'une Loi votée à l'unanimité*», souligne Thérèse Sainte-Marie. La présidente de la Commission, Jocelyne Olivier, rétorque que «*l'objectif est de réaliser l'équité salariale et d'éviter les contestations inutiles. Nous allons travailler avec la plus grande sécurité possible, afin de ne pas entraîner des contestations qui puissent paralyser l'exercice*».

LA LOI ET SES TROUS

Des définitions incomplètes ouvrent la porte à des difficultés d'interprétation et d'application de la Loi. D'après Diane Sabourin, ex-assesseure au Tribunal des droits de la personne, les notions d'employeur, de salarié, de travailleur autonome, d'entreprise et d'établissement ne sont pas claires et cela peut restreindre l'étendue du programme d'équité salariale.

Par exemple, le-la travailleur-se autonome n'est pas considéré-e par la Loi de l'équité salariale, même si aux fins de l'application de la Loi sur les accidents du travail, cette personne est considérée comme salariée. Alors, laquelle des deux notions faut-il appliquer?

Selon madame Sabourin, «*un employeur peut avoir intérêt à contourner l'application de certaines lois en matière d'emploi afin de se soustraire au paiement d'avantages marginaux et d'autres coûts associés au statut de salarié. Cette pratique s'est notamment développée avec le télé-travail*».

Bien que critique face à ce qui a été fait jusqu'à date, Jeannine David-McNeil croit que la Commission de l'équité salariale peut se reprendre, mais qu'elle doit se dépêcher. D'après elle, ce ne sont pas les moyens qui manquent, mais peut-être la volonté. 

Relativité contre équité salariale

Pourquoi le travail d'un manutentionnaire est-il mieux rémunéré que celui d'une éducatrice en garderie? L'application au quotidien d'une loi comme celle sur l'équité salariale repose sur l'acceptation de modes d'évaluation et la vérification de données objectives permettant de comparer différents types d'emploi.

L'examen objectif de ce type de différences est complexifié par l'existence de deux méthodes

Une obligation en quatre étapes

La Commission de l'équité salariale fut créée en novembre 1996 par le gouvernement du Québec afin de corriger l'écart salarial existant entre hommes et femmes. Trois commissaires furent désignés en avril et la Loi sur l'équité salariale est entrée en vigueur en novembre 1997.

Tous les employeurs comptant plus de 10 travailleurs-ses devront avoir complété un programme d'équité salariale au plus tard le 21 novembre 2001 et corrigé les écarts salariaux au plus tard le 21 novembre 2005.

Un programme d'équité salariale comprend quatre étapes


- 1) l'identification des catégories d'emploi à prédominance féminine et masculine;
- 2) le choix de la méthode et des outils d'évaluation des catégories d'emploi;
- 3) l'évaluation des catégories d'emploi, leur comparaison, l'estimation des écarts salariaux et le calcul des ajustements salariaux; et
- 4) les modalités de versement des ajustements salariaux.

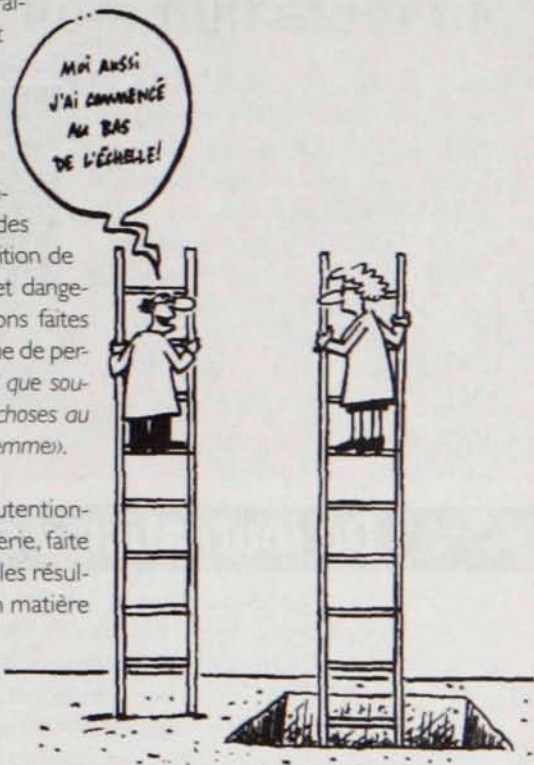
d'évaluation: la relativité salariale et l'équité salariale. Les groupes de femmes dénoncent le fait que la Commission utilise indistinctement ces deux méthodes, prétendant n'y voir aucune différence.

La relativité salariale évalue une catégorie d'emploi à partir de quatre facteurs: qualifications, responsabilités, efforts et conditions du travail. Pour sa part, l'équité salariale fait un parallèle entre les emplois féminin et masculin afin de corriger les discriminations et d'évaluer autrement les tâches des femmes.

Selon Claudine Bienvenue du Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT), la position de la Commission est surprenante et dangereuse, car accepter des évaluations faites sous la méthode de relativité risque de perpétuer les discriminations, «parce que souvent on oublie ou l'on occulte des choses au moment d'évaluer le travail d'une femme».

Ainsi, l'évaluation entre un manutentionnaire et une éducatrice en garderie, faite avec la relativité salariale, donne les résultats suivants: il reçoit 3 points en matière de qualification et elle 1 point, même si elle a plus de scolarité. Au niveau de l'effort, il reçoit un pointage très important étant donné l'utilisation de la force physique dans son travail; par contre, son effort à elle n'est pas considéré, même si elle doit lever des enfants.

En appliquant la méthode d'équité salariale les résultats seront différents: comme elle a plus de scolarité que lui, elle reçoit 3 points, lui seulement 1. Puisqu'elle a comme responsabilité l'éducation des enfants, elle a plus de points et lui moins. Ainsi, dans la somme finale, l'éducatrice a 18 ou 19 points et le manutentionnaire 13 ou 14. Avec la relativité salariale le résultat est inversé. 



DESSIN: GARNOTTE

Pierre Paquette largue ses vieux potes

Pierre Paquette, ex-secrétaire général de la CSN, sera aux commandes de l'émission *Droit de parole*, diffusée sur les ondes de Télé-Québec. *La télé, ça change pas le monde... sauf que...* celui qui fut de toutes les tribunes, au nom du monde syndical, déplore désormais, en commentant ses nouvelles fonctions, que «les groupes de pression monopolisent souvent les débats, on veut donner la possibilité aux citoyens ordinaires de s'exprimer».

Les Expos ont leurs numéros

Voulant démontrer à la population qu'un nombre impressionnant d'entreprises crédibles croient au projet de nouveau stade, les spécialistes en communications des Expos ont publié la liste exhaustive de celles-ci dans une pleine page de publicité de *La Presse* du 8 août. On apprend ainsi que des entreprises aussi prestigieuses et renommées que 9029-7656 Québec inc., 9036-7939 Québec inc., 2738-2480 Québec inc., 2752-6748 Québec inc., 9049-7488 Québec inc. et 330064 Canada inc. appuient le projet. Convaincant!



Une image rassurante

Un article paru dans le *Journal de Montréal* a semé l'émoi dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve. La journaliste Maude Goyer y présentait le quartier comme l'une des zones les plus dangereuses de Montréal. «UNE IMAGE FAUSSÉE», a répliqué le journal *Les Nouvelles de l'Est*. Or le même journal publiait, à côté de l'article de protestation, une chronique qui pourrait s'intituler *Les méfaits de la semaine*. En voici quelques intertitres: **Mordu par un chien. Voleuses d'une camionnette. Encore du taxage. Il s'empare de l'argent. Vol qualifié. Du hasch et de la cocaïne. Un couteau dans le dos.** De plus, la chronique se termine par une recommandation: «*Avant d'ouvrir la porte... demandez à la personne de vous glisser une carte d'identité*». Rassurant!

Question de suivre le courant



Dans le monde des journaux, la mode consiste à insérer une image dans son logo. Si le *Globe and Mail* a sa feuille d'érable et le *Soleil* son Château Frontenac, *Le Quotidien* et le *Progrès Dimanche* du Saguenay-Lac-St-Jean ne sont pas en reste. On peut désormais y voir la célèbre «petite maison blanche», symbole de la résistance régionale devant la fureur des éléments. Fort populaire auprès des touristes, l'utilisation *ad nauseam* de la petite maison commence à l'être un peu moins auprès de plusieurs citoyens-nes de la région.

Du journalisme sans complexe

Après la victoire de l'équipe de France en demi-finale du Mondial de soccer, le journal français *L'Équipe* titrait en grosses lettres: HÉROÏQUES. La victoire en finale leur a valu un POUR L'ÉTERNITÉ. Voici quelques extraits savoureux: «*Plus rien ne sera jamais pareil... La France est montée au ciel... Une apothéose magique, un sensationnel accomplissement du corps et de l'âme... Le Brésil est toujours quadruple champion du monde. La France est championne du monde pour toujours.*» Un petit stage à *L'Équipe* pour quelques journalistes sportifs québécois... avant la prochaine participation du Canadien en finale de la Coupe Stanley?

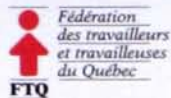
Les yeux et les oreilles de RECTOVERSO

Vous êtes le témoin oculaire ou auditif d'une courtoisie et sucrée? Mettez-nous au parfum. Nous pourrions décider de la faire partager aux autres lecteurs et lectrices de RECTOVERSO.

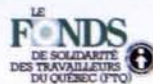
Télécopieur: (514) 523-5812 ou adresse électronique: vo@mblink.net.



Des emplois... **SYNDIQUÉS**



La FTQ, la plus grande centrale syndicale québécoise, représente près d'un demi-million de membres. Elle est présente partout au Québec par l'entremise de ses syndicats affiliés et de ses Conseils du travail régionaux.



Fonds d'investissement syndical pour l'emploi ayant un actif de 2,5 milliards \$ et comptant plus de 340 000 adhérents et adhérentes, le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ) est devenu un outil de développement économique de premier plan au Québec!

LE TRAVAIL D'UNE MULTITUDE
D'HOMMES ET DE FEMMES
PRODUIT UNE RICHESSE
INCALCULABLE

MAIS POURQUOI LES FRUITS DE CE LABEUR
NE SERVIRAIENT-ILS QU'À COMBLER
LES CAPRICES DE QUELQUES-UNS
QUAND LES BESOINS FONDAMENTAUX
DE LA MAJORITÉ NE SONT PAS SATISFAITS?

LA RICHESSE EST LE FRUIT
DES EFFORTS DE LA MAJORITÉ

**NOUS REFUSONS
QU'ELLE DEMEURE ENTRE LES MAINS
D'UNE MINORITÉ**

LA  RICHESSE,

ÇA SE PARTAGE!

